Lieux de résidence et d'accompagnement à la création artistique

Angers • Brest • Nantes
Rennes • Saint-Nazaire

Pôle métropolitain Loire-Bretagne **Septembre 2019**

Résidence 04

Avant-propos 05

Interviews 08 25 66

Focus 17 41 52

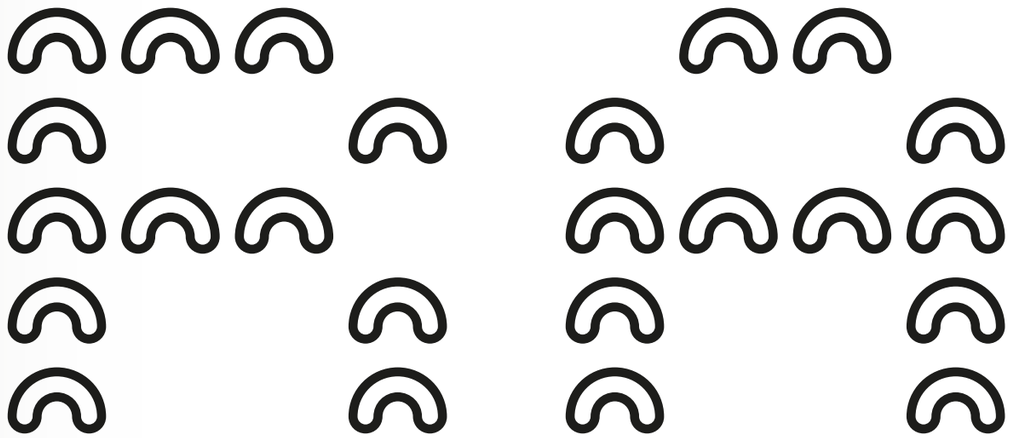

résidence accompagnement

Angers 06

Brest 18

Nantes 30

Rennes 50

Saint-Nazaire 72

Septembre 2019

Index par discipline

AR Arts de la rue

La Paperie — Angers — 07
Le Fourneau — Brest — 19

AP Arts Plastiques

40mcube — Rennes — 51
Grand Café • Centre d'art contemporain — Saint-Nazaire — 73
Les Ateliers PCP — Saint-Nazaire — 74
Maison de la Fontaine — Brest — 20
Passerelle Centre d'Art Contemporain — Brest — 21

AV Arts visuels

Association Mire — Nantes — 31
Galerie Paradise — Nantes — 32
Le Phakt • Centre Culturel Colombier — Rennes — 53
Le Vivarium — Rennes — 54

D Danse

Centre National de Danse Contemporaine — Angers — 09
Honolulu — Nantes — 34
Le Centre Chorégraphique National de Nantes — Nantes — 33
Mac Orlan — Brest — 22
Mouvances — Rennes — 55
Réservoir Danse • Le Garage — Rennes — 56
Sept Cent Quatre Vingt Trois — Nantes — 35

L Littérature

Bibliothèques municipales — Angers — 10
La Maison Fumetti — Nantes — 36
Maison des Écrivains Étrangers et Traducteurs — Saint-Nazaire — 75
Maison de la Poésie — Rennes — 57
Maison Internationale des Écritures et des Littératures — Angers — 11

M Musique

Antipode MJC — Rennes — 58
APO 33 — Nantes — 37

Ferme de la Harpe • Association 3 Regards Léo Lagrange — Rennes — 59
La Carène — Brest — 23
Le Batiskaf — Nantes — 38
Le Bon Accueil — Rennes — 61
Le Chabada — Angers — 12
Le Jardin Moderne — Rennes — 60
Le VIP — Saint-Nazaire — 76
Trempolino — Nantes — 39

SV Spectacle vivant

Anjou Théâtre — Angers — 14
Athénor • Centre National de Création Musicale — Saint-Nazaire — 77
La Paillette — Rennes — 62
Le Nouveau Studio Théâtre — Nantes — 40
Le PAD • Pépinière artistique Daviers — Angers — 15
Le Quai — Angers — 13
Maison du Théâtre — Brest — 24

P² Pluridisciplinaire

Au bout du plongeoir — Rennes — 63
Campement Dromesko — Rennes — 64
Centre de Culture Populaire — Saint-Nazaire — 78
Chapelle Dérézo — Brest — 26
Conservatoire Régional de Musique, Danse et Théâtre — Brest — 27
La Péniche Spectacle • Théâtre du Pré Perché — Rennes — 68
LCause — Brest — 28
Le Pont des Arts — Rennes — 67
Le Quartz — Brest — 29
Le Théâtre Simone-Veil — Saint-Nazaire — 80
Le Volume — Rennes — 69
Les Abeilles — Saint-Nazaire — 79
Les Ateliers de Bitche — Nantes — 42
Les Ateliers du Vent — Rennes — 65
Les Fabriques, laboratoire(s) artistique(s) — Nantes — 43
Lolab — Nantes — 44
Maison des Confluences — Nantes — 47
Maison de Quartier Dervallières — Nantes — 45
Maison de Quartier Madeleine Champ de Mars — Nantes — 46
Projet Neuf — Saint-Nazaire — 81
Stereolux — Nantes — 48
Théâtre l'Aire Libre • Centre de Production des Paroles Contemporaines — Rennes — 70
THV • Théâtre de l'Hôtel de Ville — Angers — 16

La résidence d'artistes: un outil de soutien à la création et l'émergence aux réalités multiples

Créées dans les années 1980 dans le cadre de la décentralisation culturelle, les résidences se sont multipliées ces dernières années **face au besoin croissant de lieux de fabrique artistique pour les artistes et créateurs**. L'enjeu est fort : il s'agit pour les artistes de disposer de lieux de travail leur permettant de rechercher, d'expérimenter et de créer dans des conditions optimales. De plus, **la mobilité est essentielle au processus de création** dans la mesure où 1 projet artistique ne peut évoluer que **la mobilité nourrit le processus de création, en se confrontant à différents publics et environnements**.

Aujourd'hui, dans cette volonté de stimuler la création, de nombreuses structures culturelles proposent aujourd'hui aux artistes de les accueillir en résidence **selon des modalités variables**.

C'est dans ce contexte que **le Ministère de la Culture et de la Communication a précisé le cadre à retenir dans une Circulaire du 8 juin 2016** relative au soutien d'artistes et d'équipes artistiques en résidence. 4 types de résidences à privilégier y sont recensés :

- **La résidence de création, de recherche ou d'expérimentation** doit fournir aux artistes *« les conditions techniques et financières pour concevoir, écrire, produire une étape ou achever une œuvre nouvelle ou pour préparer et conduire un travail original et y associer le public ».*
- **La résidence « tremplin »** permet aux jeunes créateurs de bénéficier d'un accompagnement professionnel et administratif visant à propulser leur carrière.
- **La résidence « artiste en territoire »** a vocation à mettre en relation la population et les différents acteurs d'un territoire avec le travail d'un artiste.
- **La résidence d'artiste associé** permet à 1 artiste de s'installer durablement et de s'impliquer au sein d'un établissement culturel *« s'engageant à mettre les moyens nécessaires à la production, à la diffusion et aux actions d'éducation artistique et de démocratisation culturelle en direction des publics ».*

Une structure qui accueille 1 artiste en résidence s'engage donc à lui fournir un cadre adapté à la réalisation de ses ambitions créatives. Cela implique la mise à disposition d'un lieu de travail et éventuellement d'un hébergement ainsi que de moyens financiers, techniques et humains.

Toutefois, cette définition officielle de la résidence n'intègre pas certaines formes d'accompagnement artistique moins substantielles mais étant souvent les bienvenues pour les artistes émergents. En effet, certaines **structures intermédiaires**, qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour allouer des aides financières, soutiennent les artistes en leur mettant à disposition locaux et équipes. Pour 1 artiste, l'accompagnement par une équipe soucieuse de comprendre son projet, lui **accordant du temps et de l'énergie** s'avère précieux et facteur d'épanouissement artistique.

Dans tous les cas, on peut trouver un dénominateur commun à ces différentes formes d'accompagnement, à savoir **la notion d'échange**. Les structures d'accueil fournissent aux artistes un lieu et les moyens adaptés à l'accomplissement de leur travail et ces derniers s'investissent parfois dans **des actions de médiation culturelle. Encourager les résidences constitue, en outre, un excellent moyen pour les collectivités de rapprocher artistes et habitants d'un territoire dans un objectif de démocratisation et de sensibilisation à la culture,** qui représente aujourd'hui un enjeu fondamental.

Depuis les années 2000, Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire ont développé de nombreuses coopérations multilatérales au service du rayonnement du grand Ouest. Plaçant pratiques artistiques et action culturelle au cœur du projet de territoire, nos agglomérations ont entrepris de croiser leurs politiques publiques avec l'ambition de valoriser la diversité des propositions et de susciter des résonances entre artistes, structures et projets dans l'espace Loire-Bretagne.

Le cahier « Les lieux de résidence et d'accompagnement à la création artistique » a été réalisé sous l'égide du Pôle métropolitain Loire-Bretagne, avec l'aimable concours des structures concernées. Il recense l'offre de résidence par ville et par discipline. Il s'adresse donc aux artistes et à ceux qui les accompagnent, qui y trouveront les informations et contacts utiles à construire leur parcours professionnel et artistique.

Vecteur de lien social, d'accès à la culture, d'identité pour le territoire et ses habitants, les résidences artistiques et l'accompagnement à la création occupent une place particulière dans l'action culturelle des grandes villes de l'Ouest et dans leurs coopérations. Encourager les partenariats et la mise en réseau, compléter le maillage territorial, préserver la diversité des pratiques, soutenir à la fois l'excellence et la dissonance, tels sont les grands axes que chaque collectivité tente de développer, chacune avec ses spécificités que nous vous invitons également à découvrir.

La présente publication ne prétend pas à l'exhaustivité et s'inscrit en complémentarité avec le travail mené par les nombreuses institutions qui contribuent au développement culturel et artistique de nos territoires. Nous remercions les structures d'accueil pour leur aimable contribution.

Soutien à la création sur le territoire d'Angers Loire Métropole

Dotée d'équipements de référence nationale et internationale qui contribuent à faire du territoire un lieu d'excellence et de diversité culturelle et artistique, ouvert à la création et à l'innovation, la Ville d'Angers déploie une politique culturelle ambitieuse qui valorise et développe les interactions entre la création, la diffusion, la formation, le patrimoine, le foisonnement associatif et les projets des grands équipements.

Cette politique s'adresse à tous, avec la volonté d'être attentif à la diversité des conceptions et des pratiques. La dynamique culturelle est une réalité dans tous les domaines et de nombreux artistes, ainsi que des associations locales, contribuent à l'animation et au renouvellement de la vie de la cité.

Angers met au premier rang l'exigence artistique et donne toute sa place à la création et à la présence d'artistes dans le territoire, en prenant appui sur la qualité des projets portés par les différentes structures culturelles locales et sur le développement des partenariats et réseaux. Dans le même temps, elle accompagne les compagnies (spectacle vivant) du territoire via des aides à la création (subventions) et souhaite développer la mise à disposition de lieux de travail et de création afin de permettre l'accueil d'artistes d'horizons divers dans les domaines des arts visuels et du spectacle vivant. Enfin, elle privilégie la sensibilisation et la médiation grâce à un travail d'action culturelle de fond, en favorisant les actions participatives et le croisement des pratiques, des esthétiques et des publics.

AR **Arts de la rue** 07
AP **Arts plastiques** —
AV **Arts visuels** —
D **Danse** 09
L **Littérature** 10
M **Musique** 12
SV **Spectacle vivant** 13
P² **Pluridisciplinaire** 16

INterview **Nathalie DUBOIS,** plasticienne en résidence au CHU d'Angers 08
Focus **L'investissement des territoires par les artistes** 17

AR La Paperie

ESPRIT DU LIEU
Laboratoire à ciel ouvert, la Paperie favorise la recherche et l'expérimentation au croisement des arts de la rue et de l'espace public. Elle soutient la création avec pour objectif constant de renouveler les codes, formules et langages artistiques. Depuis 2008, grâce au dispositif « Territoires en résidences » (TER), les résidences et actions culturelles sont délocalisées sur l'ensemble du territoire ligérien, favorisant ainsi les rencontres entre artistes et habitants et contribuant à la reconnaissance des arts de rue.

Par ailleurs, la Paperie est un opérateur particulièrement investi dans les Projets Artistiques et Culturels de Territoire (PACT) répondant à des nouveaux questionnements des collectivités territoriales autour de problématiques telles que les quartiers en renouvellement urbain.

DISCIPLINE.S
Arts de la rue et de l'espace public.

MODE DE GESTION
Centre National des Arts de la Rue et de l'espace public en convention avec la Ville d'Angers, le Département du Maine-et-Loire, la Région Pays de la Loire et le Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Une quinzaine de compagnies aux esthétiques diverses sont accueillies chaque année dans le cadre du dispositif TER. La Paperie est partenaire du réseau In Situ, réseau européen pour la création en espace public. Les projets sont à soumettre par mail ou courrier.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les espaces et territoires souhaités sont mis à disposition des artistes.
La restauration, l'hébergement, les déplacements et les coûts administratifs sont pris en charge.
Une aide à la création sous forme d'un apport en industrie ou d'un versement en numéraire est versée aux équipes artistiques.

CONTACT
Éric AUBRY, directeur
61-63 rue de la Paperie, 49124 Saint Barthélemy d'Anjou
T 07 81 70 29 93 E demande@lapaperie.fr
www.lapaperie.fr

(IN)terview

Nathalie DUBOIS, plasticienne en résidence au CHU d'Angers

Qu'est-ce que l'accueil en résidence représente pour un artiste et pourquoi avoir choisi le milieu hospitalier ?

La résidence est très importante dans un parcours d'artiste. Elle implique évidemment la prise en charge financière de la réalisation d'un travail mais il s'agit avant tout de sortir du contexte de l'atelier. La résidence en milieu hospitalier permet d'interroger sa pratique dans un environnement très fort. On se confronte à un public qui juge alors qu'il n'est pas nécessairement habitué à l'art contemporain ce qui conduit à réfléchir à la place de l'artiste dans la société.

Quelle a été l'influence de cet environnement particulier sur votre travail ?

La résidence en milieu hospitalier permet de construire une relation avec les patients et les personnels autour d'un travail artistique qui fait écho au lieu. Après m'être promenée dans le parc du CHU avec des patients, j'ai déplacé la nature à l'intérieur du lieu de résidence pour créer une bulle d'air au sein de l'hôpital.

Cela m'a permis de revenir sur une pratique de dessin – de très grands formats – que j'avais longtemps mis de côté et d'explorer ce médium pour le poursuivre ensuite. De plus, il y a eu une réelle participation des résidents et des soignants dans la collecte de matériaux et dans la réalisation des installations. Les portes de l'atelier restaient ouvertes ce qui permettait d'échanger autour du travail. Au départ, on a l'impression de se mettre à nu mais la peur devient une ressource. On est remercié par la présence des visiteurs qui devient un moteur.

→ **www.nathalie-dubois.com**

Avoir des regards braqués sur soi est très stimulant car cela force à la rigueur.

D Centre National de Danse Contemporaine

ESPRIT DU LIEU
Le CNDC est une plaque tournante reconnue internationalement, accueillant un vivier de jeunes artistes qui partagent leurs créations avec les étudiants, d'où la richesse de sa vie artistique. Il se définit comme une plateforme de production et se donne pour mission de soutenir la création et d'accompagner les compagnies en termes de tutorat artistique, de présence et d'échanges. Le CNDC est également un lieu de diffusion dont la programmation est en partie liée aux résidences.

DISCIPLINE.S
Danse.

MODE DE GESTION
Centre Chorégraphique National conventionné avec la Ville d'Angers, le Département du Maine-et-Loire, la Région Pays de la Loire et le Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL
22 compagnies professionnelles sont accueillies chaque année sur candidature dans le cadre de différents dispositifs :
• l'accueil studio (apport en coproduction + studio + hébergement)
• la résidence technique (soutien de l'équipe technique pour la finalisation d'un travail)
• le simple prêt de studio.
Les compagnies amateurs peuvent disposer d'une salle ou recevoir des conseils artistiques et techniques si elles le souhaitent.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les compagnies accueillies ont accès à :
• 2 studios équipés pour les créations lumière et son
• 6 studios de danse sans possibilités techniques
• 1 hébergement.
Le centre dispose d'une enveloppe globale de 55 000 € par an pour les apports en coproduction.

CONTACT
Sandra BONY, chargée des résidences d'artistes et assistante à la programmation
17 rue de la Tannerie – BP 50107, 49101 Angers Cedex 2
T 02 44 01 22 87 E sandra.bony@cndc.fr
www.cndc.fr/site

Bibliothèques municipales

ESPRIT DU LIEU
Les résidences d'écriture instaurées au sein du réseau des 9 bibliothèques municipales d'Angers ont pour objectif de faire découvrir la littérature contemporaine à tous les Angevins, y compris les plus éloignés de l'offre culturelle, et d'offrir aux auteurs les conditions favorables à la création ou au développement d'une œuvre. C'est pourquoi, les résidences s'installent chaque année dans un quartier différent en vue de permettre à tous les habitants de rencontrer des écrivains et d'alimenter chez eux un goût pour la lecture. Les écrivains organisent notamment des ateliers d'écriture, fédérant ainsi différents acteurs culturels et éducatifs d'un quartier autour d'un projet commun.

DISCIPLINE.S
Littérature contemporaine (roman, poésie, théâtre, BD, littérature jeunesse).

MODE DE GESTION
Gestion par les bibliothèques municipales avec le soutien de la Ville d' Angers, de la Région Pays de la Loire et du Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Chaque année, les bibliothèques accueillent un auteur pour une durée de 2 mois à la suite d'un appel à projet. Les candidatures spontanées sont toutefois envisageables.
L'auteur est choisi par un comité de pilotage.
Les résidences s'adressent à des auteurs ayant déjà été publiés au moins une fois hors édition à compte d'auteur et résidant à 70 km d'Angers minimum.
Elles donnent lieu à une commande de texte (feuillet de 3 à 10 pages dans une forme littéraire libre).
Elles suivent un fil conducteur sur le thème de l'apocalypse. L'objectif est de donner à voir de quelle manière ce thème universel résonne dans la création contemporaine.
Les auteurs consacrent environ 10 % de leur temps à cette commande, 30 % aux actions culturelles et 60 % à leurs créations personnelles.
À l'issue de la résidence a lieu une lecture en face de la célèbre Tenture de l'Apocalypse d' Angers.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les auteurs disposent d'un studio dans le centre-ville d'Angers.
Le salaire versé est d'une moyenne de 2 700 € mensuel brut, frais de courses compris.
3 transports aller-retour sont pris en charge.

CONTACT
Marie-Pascale BOUCAULT-LEBOT
Médiathèque Toussaint – 49 rue Toussaint, 49100 Angers
T 02 41 24 25 58 E marie-pascale.boucault@ville.angers.fr
http://bm.angers.fr

Les créateurs ne sont pas coupés du monde, la résidence leur donne la possibilité de 'voir ailleurs', d'ouvrir leur champ d'exploration.

Jacky ESSIRARD, président de la MIEL

Maison Internationale des Écritures et des Littératures

ESPRIT DU LIEU
La MIEL offre aux auteurs les conditions favorables à la création ou au développement d'une œuvre, encourage les projets pluridisciplinaires et permet à des publics diversifiés de découvrir la richesse de la création littéraire contemporaine. Les poètes accueillis sont immergés dans un monde plutôt familial et semi-rural, en dehors de leurs repères. Ils ont l'opportunité de partager leur travail avec les différents publics et se nourrissent en contrepartie de ces rencontres.

DISCIPLINE.S
Poésie.

MODE DE GESTION
Gestion par l'association Maison Internationale des Écritures et des Littératures avec le soutien de la Communauté de Communes du Loir, du Département de Maine-et-Loire et de la Région Pays de la Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL
La MIEL accueille un auteur tous les 2 ans pour une durée de 3 mois sur appel à candidature.
Les résidences s'adressent de préférence à des auteurs extérieurs à la région avec de l'expérience remplissant les critères suivants :
• avoir publié à compte d'éditeur dans une maison d'édition de renommée
• avoir un goût pour les rencontres et le partage avec toutes sortes de publics.
La sélection se fait sur dossier par un comité technique composé de lecteurs, de poètes et de représentants d'institutions.
L'auteur consacre 30 % de son temps aux actions de médiation culturelle et 70 % à sa création pour laquelle il dispose d'une liberté totale.
Son travail donne lieu à un livre d'artiste.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Le poète dispose d'une maisonnette meublée de 60 m² et reçoit une aide financière mensuelle d'un montant de 1 750 €.

CONTACT
Alain CHIRON, président de la MIEL
26 rue d'Ignerelle, 49430 Lézigné
T 06 81 46 59 70 E chiron-pesnel@orange.fr

M Le Chabada

ESPRIT DU LIEU
Le Chabada est un lieu de diffusion soutenant la création et la pratique musicale des amateurs, émergents et professionnels. Le lieu porte une attention très affirmée aux artistes locaux et régionaux dans une perspective d'aide au développement, autant sur le plan artistique que sur celui de la professionnalisation. Il offre des dispositifs adaptés aux différents artistes selon leur développement, leur structuration, leur économie.

DISCIPLINE.S
Musiques actuelles.

MODE DE GESTION
Gestion par l'association ADRAMA-CHABADA conventionnée avec la Ville d'Angers, la Région Pays de la Loire et le Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Le Chabada produit ou coproduit des artistes professionnels désirant initier un nouveau projet, (généralement durant la première année d'exploitation mais prolongement possible).
Les projets sont choisis en fonction de :
• la démarche artistique
• la capacité de développement et le niveau de structuration professionnelle
• l'inscription sur le territoire local/régional.
Les artistes retenus disposent d'une liberté de création totale.
Le dispositif « Équipe Espoir », permet à une sélection de groupes locaux (de 6 à 12) d'être accompagnés dans leur développement par le Chabada sur 1 à 3 ans. Des prêts de salles sont également envisageables sur demande d'artistes ou de structures culturelles.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les artistes soutenus bénéficient d'aides à la carte en fonction de leurs besoins de travail et de visibilité.
Pour les répétitions scéniques et préproductions, ils ont accès à :
• 2 salles de spectacle du Chabada (Club et Grande Salle)
• studio Tostaky d'une capacité de 50 personnes avec une scène modulable jusqu'à 12 x 8 m.
Certains projets sont produits ou coproduits à hauteur de 3000 € maximum sur une enveloppe globale annuelle de 30000 €.

CONTACT
Davy DEMALINE, co-directeur
56 boulevard du Doyenné, 49100 Angers
T 02 41 96 13 40 E lechabada@lechabada.com
www.lechabada.com

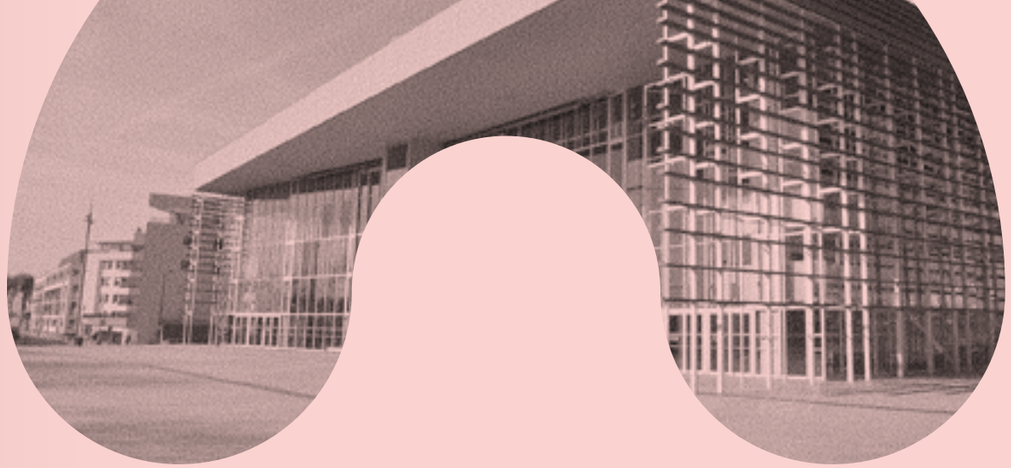

SV Le Quai

ESPRIT DU LIEU
Le Quai accueille des résidences de création et soutient les artistes en leur offrant des conditions de travail professionnelles. Son équipe s'efforce d'être présente à leurs côtés dès l'origine de leurs projets et de les accompagner tout au long de la réalisation. Les spectacles créés au Quai font ensuite partie intégrante de la programmation.

DISCIPLINE.S
Théâtre.

MODE DE GESTION
Établissement Public de Coopération Culturelle conventionné avec la Ville d'Angers, le Département du Maine-et-Loire, la Région Pays de la Loire et le Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Le Quai envisage chaque projet dans sa singularité et fait des choix d'accompagnement et de diffusion forts.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les artistes accueillis ont accès à :
• grand hall (forum)
• 1 salle d'une capacité de 900 personnes
• 1 salle d'une capacité de 400 personnes.
Le Quai dispose chaque année d'un budget global compris entre 200000 et 300000 € pour l'aide à la création.
En moyenne, les artistes reçoivent 5000 € en numéraire bien que l'investissement dépende de la nature de chaque projet.
Les frais de résidence et de technique sont entièrement ou partiellement pris en charge.

CONTACT
Matthias POULIE, administrateur
17 rue de la Tannerie – CS 30114, 49101 Angers Cedex 2
T 02 44 01 22 22 E communication@lequai-angers.eu
www.lequai-angers.eu

Anjou Théâtre

ESPRIT DU LIEU
L'Anjou Théâtre a pour mission de développer et promouvoir la création, la diffusion et la pratique du théâtre sous toutes ses formes dans le département du Maine-et-Loire.
Ses activités s'articulent autour de 3 axes :
• l'organisation du Festival d'Anjou
• la gestion du Château du Plessis-Macé
• l'accompagnement des compagnies de théâtre professionnelles du département.
Ainsi, il soutient la création au travers d'aides financières, de préachats, de diffusions, de coproduction et d'accueils en résidence.

DISCIPLINE.S
Théâtre.

MODE DE GESTION
Soutenu par le Département de Maine-et-Loire, la Ville d'Angers, la Région Pays de la Loire et la Communauté d'Agglomération du Choletais et l'Agglomération Saumur Val de Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Chaque année, une douzaine de compagnies départementales professionnelles sont accueillies sur demande pour une durée moyenne d'une semaine. Celles-ci sont choisies en fonction de la solidité de la qualité de leur projet. Elles ne sont pas soumises à une obligation de résultat et évoluent en toute autonomie au cours de la résidence.
Si possible, un temps pédagogique sous forme d'ouverture au public ou de représentation en milieu scolaire est organisé.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Au sein du Château du Plessis-Macé, les compagnies ont accès à :
• 3 salles dont l'une est équipée en salle de spectacle (gradins 100 places + son + lumière) d'octobre à avril
• 1 espace extérieur (parc).
Bien que toutes les résidences ne fassent pas l'objet d'une aide financière, les compagnies disposent au minimum d'un lieu équipé.

CONTACT
Emmanuel DUPONT, directeur du château du Plessis Macé
Anne LOISEAU, administratrice
www.chateau-plessis-mace.fr
www.anjou-theatre.fr

LE PAD • Pépinière Artistique Daviers

ESPRIT DU LIEU
Le PAD est une plateforme de pratiques artistiques émergentes et un lieu dédié à l'expérimentation et la création artistique. Le lieu offre des espaces de travail, d'expérimentation et de création, où les artistes invités peuvent rendre public leur processus de travail en inventant la forme de présentation et d'échange qui convient le mieux à l'état d'avancement de leur projet (exposition, performance...).

DISCIPLINE.S
Spectacle vivant, arts visuels.

MODE DE GESTION
Gestion par 3 associations : la Compagnie LOBA, la compagnie Nathalie Béasse et le collectif BLAST.
Le padLOBA bénéficie du soutien de la Ville d'Angers, de la Région des Pays de la Loire, du Crédit Mutuel et de nombreux partenaires. Le padLOBA fait partie du réseau PJP49 – réseau de soutien à la création et à la diffusion.
Le pad/la cabine :
• la compagnie Nathalie Béasse bénéficie du soutien de la Ville d'Angers.
• le collectif BLAST bénéficie du soutien de la Ville d'Angers, la Région des Pays de la Loire, la Drac des Pays de la Loire, le Conseil Général de Loire – Atlantique, la Fraap et l'Esba TALM Angers (partenariat).

CRITÈRES D'ACCUEIL
Chaque année, le PAD accueille une soixantaine d'artistes pour une durée variable.
Le padLOBA :
• pour les résidences : un appel à projet est lancé une fois par an à destination de toutes les compagnies professionnelles (numéro de licence d'entrepreneur du spectacle requis)
• pour les mises à disposition : demande à envoyer par mail. Les dossiers sont traités dans l'ordre d'arrivée. Les choix ne dépendent pas de critères esthétiques afin de garantir la diversité artistique.
Le pad/la cabine :
• la compagnie Nathalie Béasse : dossier par mail. La sélection des résidences se fait en fonction de la qualité et de la pertinence artistique des projets.
• le collectif BLAST : mises à disposition d'ateliers / résidences et expositions sur dossier.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les 3 structures mettent à disposition des espaces de travail :
• 1 studio de 159,31 m² équipé d'un plancher d'une capacité de 19 personnes
• 1 studio de 63,62 m² (boîte noire) d'une capacité de 49 personnes
• la cabine : espace de travail de 60 m² d'une capacité de 49 personnes
• 3 ateliers d'artistes de dimensions variables.
Les modalités d'accompagnement diffèrent selon les structures accueillantes.

CONTACT
3 boulevard Daviers, 49100 Angers
Compagnie Loba :
Élise DUPONT T 02 41 27 36 00
E contact@padloba.org W **cieloba.org**
Collectif Blast :
E lecollectiflecollectif@gmail.com W **collectifblast.com**
Compagnie Nathalie Béasse :
Lili L'HERROUX T 02 41 73 12 16
E contact@cienathaliebeasse.net W **cienathaliebeasse.net**

P² THV • Théâtre de l'Hôtel de Ville

ESPRIT DU LIEU
Le THV • Théâtre de l'Hôtel de Ville est un lieu de découverte et de promotion du spectacle vivant, croisant les regards sur la création contemporaine en danse, théâtre, musique, arts du cirque et arts visuels. Il propose des rencontres diverses et variées et participe à l'éveil et à l'éducation artistique des publics, en favorisant des actions de sensibilisation et de formation autour des spectacles. Il soutient également la création en accueillant tous types de résidences : recherche, création, son et lumière… Il s'agit d'un espace convivial mené par une équipe professionnelle réunie autour du désir commun de faire de ce lieu un laboratoire original, vivant et ludique où se déclinent plaisir, exploration et écoute.

DISCIPLINE.S
Pluridisciplinaire.

MODE DE GESTION
Théâtre municipal en régie directe de la Commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou, conventionné avec le Département de Maine-et-Loire et la Région Pays de la Loire et soutenu par le Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire et l'ONDA.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Chaque saison, le théâtre accueille sur demande une dizaine de compagnies pour des résidences d'une semaine généralement (hors dispositif de compagnonnage s'étendant sur 4 à 5 semaines).
Celles-ci s'adressent exclusivement à des compagnies professionnelles, éventuellement émergentes, mais aussi parfois nationales.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les compagnies disposent de :
• 1 plateau de 12 à 16 m de largeur sur 8 à 13 m de profondeur équipé en son et lumière et d'un vidéoprojecteur
• 2 appartements pour une capacité totale d'une dizaine de personnes pour l'hébergement.
Le théâtre fournit au minimum un panier-repas de 10 € par personne et par jour.
Certains projets sont accompagnés en coproduction et bénéficient d'une aide à la création comprise entre 2 000 et 5 000 € maximum.

CONTACT
Gurval RÉTO, directeur
1 rue Jean Gilles – CS 40009, 49180 Saint Barthélémy-d 'Anjou
T 02 41 96 14 90 E g.reto@thv.fr
www.thv.fr

Focus

L'investissement des territoires par les artistes

est une manière de rapprocher les habitants de la culture à travers l'élaboration de projets collectifs dans une perspective de démocratisation de la culture, les collectivités territoriales mettent en œuvre divers instruments de cohésion sociale et de développement qui contribuent à légitimer leurs politiques culturelles.

Ceux-ci redéfinissent les modes de relation entre la culture et la question sociale en encourageant la participation des citoyens au processus de construction artistique. Les Projets Artistiques et Culturels de Territoire (PACT) présentent la singularité de s'inscrire « hors les murs » des établissements culturels et de délocaliser les interactions entre artistes et habitants sur l'ensemble du territoire en vue de les rapprocher. Les artistes peuvent s'imprégner du territoire et rencontrer les citoyens afin d'enrichir leurs créations de ce dialogue structurant. Les habitants, quant à eux, deviennent des acteurs à part entière de la démarche artistique et se réapproprient la culture en valorisant leur territoire. Les PACT sont donc de véritables outils d'accessibilité pour les populations éloignées de l'offre culturelle.

C'est dans cette logique que s'inscrit le dispositif « Génies du Lieu » de la Paperie à Angers qui s'appuie sur la société civile et le tissu associatif pour encourager les projets partenariaux. Les artistes en résidence se déplacent de lieu en lieu grâce à de nombreux partenariats et participent à des événements en présence des habitants, jetant un nouveau regard sur les espaces qui composent le territoire. Ainsi, les habitants redécouvrent leur commune ou leur quartier. La Paperie n'est donc pas seulement un lieu physique mais également un « catalyseur des énergies du territoire ». De la même manière, la Ville de Nantes soutient, dans le cadre de sa politique de proximité culturelle, des projets nommés « Créations Partagées », ayant vocation à implanter des projets artistiques dans les quartiers en vue de créer du lien social et de favoriser la créativité et l'expressivité culturelle des habitants. Les acteurs artistiques et culturels souhaitant introduire une dimension participative dans leurs projets peuvent ainsi bénéficier du label « Création Partagée » et d'une aide financière pour la réalisation de productions artistiques collectives mêlant artistes et habitants dans une volonté de mixité sociale et intergénérationnelle.

Enfin, dans le cadre de son projet culturel communautaire, Rennes Métropole a initié des dispositifs contribuant au renforcement des dynamiques partenariales et à la mutualisation des ressources ainsi qu'à l'ancrage d'une présence artistique sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ainsi, le dispositif « scènes partagées » a vocation à faire coïncider les besoins des artistes et les possibilités d'accueil des lieux disposant d'espaces vacants, notamment en période de vacances scolaires. Ensuite, le dispositif de soutien aux projets de résidences mutualisées, destiné à accompagner les artistes dans leur développement et à leur ouvrir un réseau de diffusion, implique au minimum 2 équipements qui s'engagent à accueillir une équipe artistique métropolitaine.

Ces 2 dispositifs présentent l'avantage d'optimiser l'occupation des lieux et de développer des temps de rencontre avec les habitants à l'échelle intercommunale.

Soutien à la création sur le territoire de la Ville de Brest

Ville de création et de diffusion des cultures, Brest conduit une politique culturelle placée sous le signe du « faire ensemble » s'appuyant sur un réseau dense de professionnels, d'associations et d'amateurs. Le soutien aux associations et aux nombreux équipements culturels de proximité qu'ils soient gérés directement par la Ville, en gestion déléguée ou associative témoigne, en effet, de la volonté de favoriser la vitalité culturelle du territoire dans le temps.

En vue de lutter contre les inégalités territoriales, ces acteurs culturels jouent un rôle central dans la mesure où ils contribuent largement à la démocratisation de l'accès à l'art et à la culture. Ils permettent, en outre, à tous les publics d'accéder à une offre culturelle de qualité et assurent le rayonnement des artistes et des projets sur le territoire brestois.

Dans cette perspective, le soutien à la création et le développement des résidences d'artistes s'avèrent essentiels pour la richesse de la vie culturelle de la Ville. D'une part, offrir aux artistes des conditions de travail adéquates permet de garantir leur liberté de création et la diversité des formes d'expression artistique. D'autre part, la création de relations de proximité et d'échange entre les artistes et la population suscite des complicités et des compagnonnages mutuellement fructueux.

AR Arts de la rue 19
AP Arts plastiques 20
AV Arts visuels —
D Danse —
L Littérature 22
M Musique 23
SV Spectacle vivant 24
P² Pluridisciplinaire 26

INterview **Simon LE DOARÉ,** metteur en scène en résidence à la Chapelle Dérézo 25

AR Le Fourneau

ESPRIT DU LIEU
Le Fourneau est l'un des 14 centres nationaux des arts de la rue répartis sur le territoire français. Il a pour mission de soutenir la création et les artistes dans le confort. Il se prête à toutes les étapes de création d'un projet et préconise le dialogue avec les compagnies accueillies sur le montage et la production de leur spectacle.

DISCIPLINE.S
Arts de la rue.

MODE DE GESTION
Équipement culturel conventionné avec la Ville de Brest, le Département du Finistère, la Région Bretagne et le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL
La durée des résidences varie entre 5 jours et 1 mois. Elles s'adressent à des compagnies professionnelles ou en voie de professionnalisation, de toutes provenances.
Chaque année, les candidatures sont à déposer avant le 1er septembre, les décisions sont prises à l'automne et les réponses données en décembre. Les choix se portent exclusivement sur des créations conçues pour l'espace public en fonction de la perception du spectateur dans la production.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les artistes disposent :
• 1 grande halle de 500 m²
• de loges
• 1 espace extérieur de 2 000 m² mis à disposition par la Ville pour de l'expérimentation
• 1 appartement d'une capacité de 7 à 8 personnes en cas de besoin et de l'appui d'un cuisinier.
Une enveloppe annuelle en numéraire permet au Fourneau de salarier les équipes artistiques en résidence.
Salle équipée et staff technique.

CONTACT
Caroline RAFFIN, directrice
11 quai de la Douane, 29200 Brest
T 02 98 46 19 46 E bonjourbonsoir@lefourneau.com
www.lefourneau.com

Maison de la Fontaine

ESPRIT DU LIEU

La Maison de la Fontaine propose depuis 2016 un accueil en résidence en amont des expositions et souhaite accentuer les rencontres entre les artistes et le public. En tant qu'unique lieu d'exposition géré par la Ville de Brest, elle souhaite permettre à tous les artistes d'exposer et se positionne en soutien à la création émergente et à la scène locale.

DISCIPLINE.S

Arts Plastiques.

MODE DE GESTION

Établissement culturel de la Ville de Brest.

CRITÈRES D'ACCUEIL

2 types de résidences sont proposés au sein de la Maison de la Fontaine :

- des résidences sur temps fixes ayant vocation à soutenir la création émergente locale pour lesquelles il y a un cahier des charges souple et une grande liberté de création
- des résidences sur temps variables répondant à la politique culturelle de la ville en fonction d'une actualité pour lesquelles l'établissement effectue des appels à projets et fixe un cahier des charges lié à une thématique.

Ces résidences durent 2 mois suivis de 2 mois d'exposition et s'adressent à des artistes émergents et confirmés, de préférence locaux.
Les artistes sont sélectionnés par une commission de programmation composée de personnes issues de milieux différents et n'ayant pas les mêmes sensibilités artistiques afin de garantir la pluralité des expressions.
Des temps de rencontre avec le public sont prévus au cours de la résidence pour rendre visible la démarche artistique.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

La Maison de la Fontaine met à disposition des artistes :

- 1 lieu de création de 48 m²
- 1 lieu d'exposition de 150 m² sur 3 niveaux.

Elle leur offre la possibilité d'être hébergé dans un appartement de la Ville de Brest sous réserve de disponibilité.
Elle alloue aux artistes une aide variable d'une création à l'autre couvrant la rémunération, le budget de production, les frais d'hébergement et de nourriture.
Elle accompagne les artistes dans leur recherche de lieux de diffusion en les mettant en réseau.

CONTACT

Sabine TEURTRIE, cheffe de projet
18 rue de l'Église, 29200 Brest
T 02 98 00 82 48 E culture-animation@mairie-brest.fr
www.brest.fr/les-equipements-culturels/la-maison-de-la-fontaine-3121.html

Bien au-delà de la simple production d'une exposition, l'artiste est accompagné dans sa pratique pour comprendre et assimiler le fonctionnement d'un projet artistique et plus largement du secteur culturel.

Étienne BERNARD, directeur

Passerelle Centre d'arts contemporains

ESPRIT DU LIEU

La Passerelle Centre d'arts contemporains se définit comme une plateforme de dialogue entre productions artistiques et publics. En partenariat avec Documents d'Artistes Bretagne, qui documente et diffuse le travail des artistes en arts visuels et vivants, il met en œuvre les Chantiers-résidence. Ce programme-incubateur a vocation à permettre aux jeunes artistes résidant et travaillant en Bretagne de développer un projet d'exposition dans un cadre professionnel. Il consiste en un accompagnement critique et constructif ainsi qu'en un dialogue concernant les modalités de réalisation, la gestion du budget, la logique d'exposition et de documentation de la pratique.

DISCIPLINE.S

Arts Plastiques.

MODE DE GESTION

Gestion conjointe par l'association Passerelle conventionnée avec la Ville de Brest, Brest Métropole, le Département du Finistère, la Région Bretagne, le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne et par Documents d'Artistes Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL

2 artistes résidant en Bretagne sont accueillis chaque année pour une durée de 3 mois via le dispositif « chantiers-résidence » qui s'inscrit dans une dynamique régionale et regroupe plusieurs initiatives destinées aux artistes émergents.
La sélection est faite par un jury de professionnels sur appel à candidature.
Les artistes doivent soumettre une « intention de projet » présentant des pistes qui seront ensuite affinées pendant la résidence en dialogue avec les différents intervenants impliqués.
La résidence donne lieu à une exposition.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les artistes accueillis sont hébergés sur place et disposent librement d'un atelier dédié.
Ils reçoivent une allocation de résidence d'un montant de 1 500 € et se voient attribuer un budget de production pour la réalisation de leur projet.
Pendant la durée de la résidence, leur travail fait l'objet d'un accompagnement sur le site internet de l'établissement puis reste accessible au public via l'archive documentaire en ligne. Ils ont la possibilité de bénéficier d'une aide aux démarches administratives et à la communication.

CONTACT

41 rue Charles Berthelot, 29200 Brest
T 02 98 43 34 95 E contact@cac-passerelle.com
www.cac-passerelle.com

D Mac Orlan

ESPRIT DU LIEU

Le Mac Orlan est une salle de spectacle municipale dont la programmation est étroitement liée aux résidences. Le lieu est particulièrement adapté à la finalisation de projets nécessitant, par exemple, de la technique lumière. Il entretient, par ailleurs, un lien fort avec la population grâce à de nombreuses actions de médiation culturelle (ateliers multiformes artistiques, résidences en milieu scolaire, rencontres publiques) dont l'objectif est de rendre accessible la démarche artistique.

DISCIPLINE.S

Danse, ouvert aux propositions pluridisciplinaires.

MODE DE GESTION

Équipement culturel géré par la Ville de Brest.

CRITÈRES D'ACCUEIL

30 compagnies ont été accueillies depuis 2011 pour une durée pouvant aller de 4 à 15 jours au maximum.
L'accueil en résidence est possible pendant 1 mois en septembre, 1 semaine à la Toussaint, 1 semaine en janvier et 15 jours en février.
Les demandes sont à envoyer dans l'idéal 1 an à l'avance.
Le choix dépend de la solidité du projet de l'équipe artistique et se porte généralement sur des compagnies dont le nom circule et fournissant un réel effort pour se faire connaître.
Ce dispositif s'adresse d'abord aux créations brestoises et par extension du département mais l'établissement a vocation à accueillir des compagnies provenant de toute la Bretagne.
La résidence se concrétise en général par une diffusion dans la saison en cours.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Sont mis à disposition des compagnies accueillies :
• 1 salle polyvalente pouvant servir de studio de travail et permettant d'organiser des actions de médiation, des présentations de maquettes…
• 1 plateau de 120 m² entièrement équipé
• 1 appartement d'une capacité de 5 personnes prêté par la Ville pour héberger les artistes ne résidant pas à Brest.
L'accueil en résidence s'accompagne parfois d'une aide à la production limitée à 1 500 €.
Les artistes bénéficient d'une visibilité dans les réseaux professionnels auxquels participe l'établissement et de conseils relatifs aux démarches administratives et à la communication.
Salle équipée et staff technique.

CONTACT

Patrice COUM, directeur
65 rue de la Porte, 29200 Brest
T 02 98 33 55 90 E macorlan@mairie-brest.fr
www.brest.fr/les-equipements-culturels/le-mac-orlan-3129.html

M La Carène

ESPRIT DU LIEU

La Carène se donne pour mission d'apporter à chaque artiste un accompagnement adapté, qu'il soit amateur ou professionnel. Les relations avec les artistes se construisent autour d'échanges et de propositions, l'objectif étant de les propulser à un moment où ils en ont besoin. Ainsi, les artistes professionnels pourront se consacrer à leurs créations en toute autonomie tandis que les artistes amateurs auront la possibilité de bénéficier d'un accompagnement artistique sur-mesure approfondi, en réseau avec les autres partenaires du département.

DISCIPLINE.S

Musiques actuelles.

MODE DE GESTION

SPIC géré par la Régie de l'Équipement Musiques Actuelles (REMA) soutenue par la Ville de Brest, Brest Métropole, le Département du Finistère, la Région Bretagne, le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne, la SACEM et le CNV.

CRITÈRES D'ACCUEIL

La Carène accueille chaque année 3 groupes professionnels en résidence et accompagne 5 à 10 groupes.
Les périodes de présence sont déterminées par conventionnement et peuvent s'étendre de quelques jours à plusieurs années.
Les groupes sont choisis en fonction d'une entente sur un projet, sachant qu'il leur est demandé de participer à des rencontres avec le public et à des actions culturelles.
Généralement, la Carène achète un spectacle qui sera présenté ensuite.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

La Carène propose aux artistes un accompagnement gradué pouvant aller de la mise à disposition de locaux au versement d'un apport en production (calibré en fonction de la taille du groupe et de la durée de la résidence) en passant par 1 hébergement, un service de restauration, un accompagnement technique et artistique ou encore une aide à la diffusion.
À cet effet, le lieu comporte :
• 1 grande salle d'une capacité de 1300 places avec une scène de 170 m²
• 1 petite salle d'une capacité de 350 places avec une scène de 30 m²
• 6 studios de répétition de 30 à 50 m²
• 1 studio d'enregistrement.
Salle équipée et staff technique.

CONTACT

Gwenn POTARD, directeur
30 rue Jean-Marie Le Bris, 29200 Brest
T 02 98 46 66 00 E contact@lacarene.fr
www.lacarene.fr

Maison du Théâtre

ESPRIT DU LIEU

La Maison du Théâtre accompagne la création régionale en conciliant production et diffusion des œuvres. De ce fait, environ 70 % des projets artistiques présentés en diffusion ont bénéficié de temps de travail dans ses espaces. Elle organise également des ateliers et des stages en vue de favoriser le développement de la pratique amateur et prend en charge, dans le cadre du Schéma départemental des enseignements artistiques, la formation des encadrants de théâtre.

DISCIPLINE.S

Théâtre (écritures contemporaines, théâtre de marionnettes, théâtre d'objet, théâtre d'ombres, récit…).

MODE DE GESTION

Gestion par l'association La Maison du Théâtre conventionnée avec la Ville de Brest, le Département du Finistère, la Région Bretagne.
Aide du Ministère de la Culture – DRAC Bretagne au titre des ateliers de fabrique.

CRITÈRES D'ACCUEIL

20 compagnies sont accueillies chaque année pour des durées variables dont 12 projets sont coproduits.
Les résidences s'adressent en premier lieu aux compagnies émergentes originaires de Brest, du Finistère et de Bretagne, en voie de reconnaissance au niveau régional.
Les compagnies doivent adresser une demande à l'établissement comprenant une présentation de leur projet artistique, un calendrier et un budget de production.
En fin de résidence, les compagnies sont invitées à présenter leurs créations à divers publics, professionnels et usagers de la Maison du Théâtre, en vue de nourrir l'évolution de leur projet et de faire découvrir les différentes étapes du processus de création d'un spectacle.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

La Maison du Théâtre propose un accompagnement gradué en vue de répondre aux besoins spécifiques de chaque compagnie. Celui-ci peut s'étendre de la simple mise à disposition d'une salle à la coproduction avec apport technique et financier pour laquelle le théâtre dispose d'un budget d'environ 50 000 €.
Les artistes peuvent disposer de :
• 1 salle de spectacle d'une capacité de 300 places
• 2 ateliers de pratique de 70 et 90 m² destinés aux travaux en petits groupes
• 1 grand studio d'une capacité de 120 places.
Les compagnies accueillies sont mises en relation avec d'autres acteurs culturels du territoire grâce au vaste réseau tissé par l'établissement.
Salle équipée et staff technique.

CONTACT

Natacha RENAULT, directrice
12 rue Claude Goadoué, 29200 Brest
T 02 98 47 33 42 E accueil@lamaisondutheatre.com
www.lamaisondutheatre.com

Interview

3 questions à **Simon LE DOARÉ** metteur en scène de la Compagnie Hiatus accueillie en résidence à la Chapelle Dérézo et bénéficiant du dispositif d'aide au compagnonnage instauré par la DRAC Bretagne.

Quelle est la plus-value d'une résidence d'artiste et que retenez-vous de votre accueil à la Chapelle Dérézo ?

Tout d'abord, la Chapelle Dérézo est tenue par une compagnie ce qui induit une particularité dans sa manière de fonctionner. Il n'est pas question de coproduction, de diffusion ou d'enjeux financiers. Ce qui intéresse les membres de la compagnie c'est ce que défendent les artistes, leur démarche. Ils portent sur eux un regard d'égal à égal. Les artistes accueillis ne sont pas livrés à eux-mêmes. Par ailleurs, il s'agit d'un lieu qui permet aux artistes de sortir de l'idée de projet. Ils ne sont pas tenus de produire quelque chose. Dérézo permet d'envisager une alternative à un fonctionnement général et de se recentrer sur l'art. Cela résulte d'une rencontre de volontés entre la Compagnie Dérézo et la Ville de Brest qui ont pris une direction politique forte.

Vous bénéficiez par ailleurs du dispositif de compagnonnage. En quoi consiste-t-il et comment se déroule-t-il ?

Il s'agit d'un dispositif national proposé par la DRAC permettant à une compagnie structurée mais pas encore installée d'être accompagnée jusqu'à 18 mois par une autre compagnie conventionnée avec la DRAC. Les compagnies peuvent recevoir jusqu'à 20 000 €. La moitié sert à salarier le compagnon en tant qu'assistant metteur en scène au service de la compagnie d'accueil. L'autre moitié lui permet de réaliser une maquette personnelle consistant en une pièce non achevée ou une étape de recherche. Le compagnon est libre de poursuivre ce travail ou non à l'issue du dispositif.

Pour la Compagnie Hiatus, le compagnonnage était une évidence car j'entretiens des liens de longue date avec Charlie Windelschmidt de la Compagnie Dérézo. Lorsque je travaille à mes créations personnelles, Charlie n'est jamais présent sur le plateau car il ne s'agit pas pour lui de donner un cours. En revanche, on se rencontre très souvent pour débriefer. Sinon, j'ai été embauché comme assistant sur le Kabarê Solex qu'il met en scène.

Qu'est-ce que cela vous a apporté en tant que jeune metteur en scène ?

Tout d'abord, c'est l'assurance de disposer d'une somme pour travailler ce qui permet d'être libre d'expérimenter, de se tromper dans la mesure où il ne s'agit pas de monter une pièce. C'est un discours qui fait du bien dans le contexte actuel. Le compagnon se retrouve dans une double position très enrichissante, celle du metteur en scène d'une part, et celle de l'assistant au cœur d'une machine beaucoup plus grosse d'autre part. En dehors de l'assistanat, le mode de relation entre le compagnon et la compagnie d'accueil n'est pas imposé ce qui est très appréciable.

→ **www.compagniehiatus.com**

Pour plus d'informations concernant le dispositif d'aide au compagnonnage, contacter la DRAC :

→ **www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne**
→ **www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire**

La Chapelle constitue un sas de découragement potentiel permettant aux artistes de créer ou de se décourager de continuer.

Charlie WINDELSCHMIDT, metteur en scène

P² Chapelle Dérézo

ESPRIT DU LIEU

La Chapelle Dérézo – Brest est un lieu qui se prête particulièrement à la recherche, à l'expérimentation d'un spectacle et qui constitue une passerelle vers les lieux institutionnels. L'équipe de la Compagnie Dérézo, qui gère cet espace de travail, porte une attention particulière aux habitants du quartier populaire de Recouvrance où elle est implantée et revendique une mission de service public de démocratisation de la culture en organisant des répétitions ouvertes et des ateliers.

DISCIPLINE.S

Pluridisciplinaire (principalement théâtre mais également musique et danse).

MODE DE GESTION

Gestion par l'association Chapelle Dérézo, rattachée à la Compagnie Dérézo, conventionnée avec la Ville de Brest, le Département du Finistère, la Région Bretagne et le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL

75 compagnies, collectifs et artistes ont été accueillis depuis 2011 pour une durée allant d'une semaine à 15 jours en moyenne.
Les artistes doivent remplir une fiche de renseignement sur le site internet et présenter leur projet artistique.
Les projets clivants, ayant un sens politique et portant un regard critique sur la société sont fortement appréciés.
Le dispositif d'accueil s'adresse aux compagnies et artistes professionnels de France et du monde entier, toutes disciplines confondues.
Les artistes accueillis disposent d'une liberté totale de création et sont libres de présenter leur travail ou non.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Sont à disposition des artistes moyennant une participation aux frais de fonctionnement :
• 1 plateau de 225 m² et 12 m de hauteur équipé en son, lumière et vidéo
• 1 appartement accessible 24h/24.
Les artistes mentionnent leur passage à la Chapelle Dérézo sur leurs outils de communication.
Salle équipée.

CONTACT

Mathilde PAKETTE, administratrice de production
Rue de Maissin, 29200 Brest
T 02 98 48 87 11 E mathildep@derezo.com
www.chapelle-derezo.com

P² Conservatoire Régional de Musique, Danse et Théâtre

ESPRIT DU LIEU

Lieu de transmission, le Conservatoire à Rayonnement Région inscrit ses dispositifs de soutien à la création artistique dans une dynamique d'ouverture. Les artistes accueillis partagent de nombreux moments avec les élèves en vue de les sensibiliser à des champs d'expression variés.

DISCIPLINE.S

Pluridisciplinaire (musiques classiques et actuelles, danse classique, contemporaine, jazz et théâtre).

MODE DE GESTION

Établissement culturel d'enseignement spécial de la musique, de la danse et de l'art dramatique contrôlé pédagogiquement par le Ministère de la Culture et soutenu par la Brest Métropole, le Département du Finistère et la Région Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Le Conservatoire organise régulièrement des résidences de composition d'une durée de 4 semaines par an auxquelles s'ajoutent des concerts.
Les compositeurs sont choisis par la Direction selon des critères précis tels que la volonté de transmettre aux élèves et de participer à des actions pédagogiques.
Ils doivent également respecter un cahier des charges strict portant sur la durée, le niveau de difficulté et la formation musicale pour laquelle est prévue l'œuvre.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les artistes et compagnies accueillis ont accès à :
• 1 auditorium d'une capacité de 500 places
• aux salles de cours du Conservatoire.
Ils ont la possibilité d'être hébergés dans un appartement mis à disposition par la Ville de Brest.
Ils reçoivent une rémunération fractionnée dépendant de la durée de l'œuvre et comprise entre 4 000 € et 16 000 €.
En contrepartie, ils s'engagent à délivrer une ou plusieurs œuvres, à donner 4 concerts avec une formation professionnelle et à mener des actions pédagogiques.
Salle équipée.

CONTACT

Marc SCHUSTER, directeur
16 rue du Château, 29200 Brest
T 02 98 00 87 09 E conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr
www.conservatoire-brest.com

P² LCause

ESPRIT DU LIEU

LCause, Maison Pour Toutes, est avant tout un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des femmes victimes de violences masculines. C'est également un lieu de résidence pour des artistes dont le travail favorise l'accès à l'art pour toutes dans une démarche féministe. Ces artistes contribuent activement à la vie du lieu et à l'accueil des femmes au travers d'ateliers, de débats, de conférences ou d'expositions.

DISCIPLINE.S

Pluridisciplinaire (arts plastiques, danse, théâtre…).

MODE DE GESTION

Gestion par l'association LCause soutenue par la Ville de Brest.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Des artistes émergentes et professionnelles, de toutes origines, sont accueillies pour des durées variables comprises entre 1 et 3 mois.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Sont mis à disposition des artistes à titre gracieux :
- 1 atelier-bureau de 8 m²
- 1 salle de 25 m² pour les danseuses, chorégraphes, metteuses en scène et comédiennes
- 1 cuisine
- 1 salle de convivialité.

Salle non équipée.

CONTACT

Françoise DAUNAY, présidente
4 rue Ernest Renan, 29200 Brest
T 02 98 46 77 31 E espace.lcause@gmail.com
http://espacelcause.wixsite.com/lcause

Le Quartz est une « Villa Médicis bretonne » au service de la création dans un esprit d'ouverture, d'exigence et de partage de l'outil.

Matthieu BANVILLET, directeur

P² Le Quartz

ESPRIT DU LIEU

En tant que scène nationale, le Quartz s'affirme comme un lieu de production artistique, organise la diffusion et la confrontation de toutes les formes d'expression et participe à des actions de développement culturel favorisant la démocratisation de la culture.
Une forte intégration et une proximité sont instaurées entre l'équipe du Quartz et les artistes accueillis en résidence dont le séjour est ponctué d'échanges réguliers. Le lieu abrite aussi bien des projets en phase de recherche et d'expérimentation que des projets plus sophistiqués.

DISCIPLINE.S

Pluridisciplinaire (musique, danse, théâtre et cirque).

MODE DE GESTION

Gestion par la société d'économie mixte BRESTAIM soutenue par Brest Métropole, le Département du Finistère, la Région Bretagne et le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne

CRITÈRES D'ACCUEIL

Le Quartz accueille les artistes selon des modalités variables :
- 3 artistes associés pendant 3 ans, un par discipline, présents en moyenne 3 mois dans l'année ont carte blanche pour expérimenter et créer au sein des locaux
- environ 5 résidences de création d'un mois sont également organisées
- de nombreuses résidences courtes et prêts de salles s'organisent à la demande (environ 50 par an).

Le Quartz ouvre ses portes aux artistes locaux et d'ailleurs, plutôt professionnels bien que quelques projets spécifiques s'adressent aux amateurs.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Sont accessibles aux artistes :
- 3 salles de 150 m² respectivement dédiées aux résidences de musique, danse et théâtre
- 1 grand théâtre d'une capacité de 1 500 places
- 1 petit théâtre d'une capacité de 300 places
- 1 galerie d'exposition de 400 m².

Les artistes en résidence longue ont la possibilité d'être hébergés au sein du Manoir de Keroual qui est situé à 7 km de Brest et comporte 10 chambres. Une personne est en charge de leur accueil.
Le Quartz apporte aux artistes une aide financière comprise entre 5 000 € et 20 000 € selon les projets.
L'équipe composée de 40 personnes partage son expertise technique avec les artistes qui le souhaitent.
Salle équipée et staff technique.

CONTACT

Matthieu BANVILLET, directeur
60 rue du Château – BP 91039, 29200 Brest
T 02 98 33 95 00 E lequartz@lequartz.com
www.lequartz.com

Soutien à la création sur le territoire de la Ville de Nantes

Se caractérisant par son effervescence artistique, la Ville de Nantes articule sa politique culturelle autour de la proximité, la créativité et l'attractivité.

La Ville de Nantes privilégie, en effet, une dynamique de travail en réseau et encourage les partenariats stimulants entre institutions, associations et artistes en vue de proposer une offre culturelle ambitieuse et de garantir la diversité des expressions. Se positionnant en relais des initiatives des acteurs culturels de son territoire, elle souhaite favoriser l'innovation ainsi que le renouveau créatif et accompagner les démarches inédites. Œuvrant à une complémentarité d'ensemble, elle accorde tout autant d'attention aux institutions qui, en tant que lieux de brassage impliqués dans des réseaux nationaux et internationaux, font vivre la création nantaise et la présence d'artistes de tous horizons, qu'aux espaces laboratoires et aux pépinières développant des projets à l'écart des standards habituels. La présence d'artistes étant indispensable à la valorisation de nouvelles formes de création, de la pluralité des esthétiques et des hybridations, la Ville de Nantes soutient un nombre important de compagnies, de collectifs, d'associations et de structures d'accompagnement ayant vocation à permettre aux artistes d'accéder à des moyens de création, de production et de diffusion. De nombreux lieux de résidence et réseaux d'aide accompagnent, ainsi, les artistes en général et les plus émergents en particulier dans leur structuration et leur développement.

Considérant sa politique culturelle comme partie prenante du projet de société, la Ville de Nantes ambitionne de renforcer la complicité entre habitants et propositions artistiques au travers de dispositifs tels que les Créations partagées et les Scènes vagabondes. En vue de construire une offre culturelle de proximité, les établissements sont encouragés à développer des partenariats délocalisés et à proposer des programmations hors les murs, multipliant ainsi les opportunités d'interaction et d'échange.

AR Arts de la rue — —
AP Arts plastiques — —
AV Arts visuels 31
D Danse 33
L Littérature 36
M Musique 37
SV Spectacle vivant 40
P² Pluridisciplinaire 42

Focus L'investissement des territoires par les artistes 41

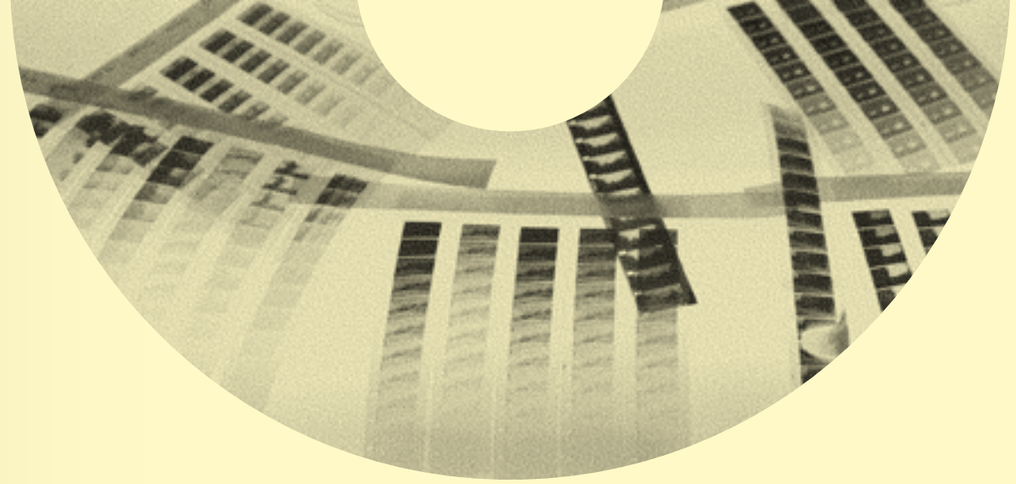

AV Association Mire

ESPRIT DU LIEU

Mire est une association dédiée au cinéma expérimental et aux images en mouvement, fondée en 1993 par des étudiants en quête d'expériences.
L'association développe son projet autour de la diffusion, de la gestion d'un laboratoire de pratique cinématographique et de la mise en place d'actions de transmission.
Mire fait partie de la Fabrique Île de Nantes avec Stereolux, Trempolino et APO-33. C'est ici que nous pouvons retrouver son Jardin C, un espace propice à l'expérimental et à la diffusion lors des beaux jours.

DISCIPLINE.S

Le cinéma & les pratiques expérimentales.

MODE DE GESTION

Mire est soutenue par la Ville de Nantes, la Région Pays de la Loire, le département et la DRAC.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Le laboratoire est ouvert à quiconque a envie de découvrir cette approche chimique, mécanique et sensorielle du film, avec pour seule « contrainte » l'adhésion à l'association. Cette adhésion est de 20 €, plus des frais de participation au frais de chimie et d'usure du matériel (ex : 6,6 € pour le développement d'un film S8).
Bien que tournée vers le cinéma expérimental, Mire ne s'arrête pas là : qui veut tourner et développer un film peut avoir accès à ces outils (développement de films S8 & 16 mm, projection).

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Mire, c'est aussi de la découverte. L'association propose plusieurs initiations aux pratiques de cinéma, et particulièrement à ses outils du laboratoire : une initiation d'une journée de 5 € ; 1 workshop de 2 jours pour 40 €.

- Espace à disposition > Mire possède un espace de création partagé, où l'on expérimente la pratique argentique du film : le Laboratoire cinématographique ! Le laboratoire de développement de films est un espace de montage de 50 m². Tout nouvel adhérent passe par le volet initiation aux outils. Une fois initiée, la personne est seule dans le labo avec un coordinateur ou un autre adhérent, présent en cas de problème.
- Diffusion > l'association n'a pas d'espace de diffusion, les lieux investis dépendent de la proposition. Pendant la période estivale, Mire investie le Jardin C, situé sur la Fabrique Île de Nantes. Dédié à l'art expérimental, le Jardin est également l'endroit idéal pour une projection en plein air !

Mire possède aussi du matériel de projection argentique qui va du super 8, du 16 mm au 35 mm.
Les films projetés dépendent du choix de programmation.

CONTACT

Association Mire
T 02 40 89 78 07 E aurelie@mire-exp.org
mire-exp.org

AV Galerie Paradise

ESPRIT DU LIEU
La Galerie Paradise est un centre de recherche et d'expérimentation en art contemporain né de la rencontre entre 2 architectes, Agnès Lambot et Philippe Barré, et 2 artistes plasticiens, Béatrice Dacher et Michel Gerson. Ces derniers y résident en permanence et accueillent ainsi dans un cadre artistique et humain convivial des artistes nationaux et internationaux. Le lieu se définit comme un laboratoire ayant vocation à permettre aux artistes de créer et d'exposer dans une dynamique d'échange avec le public.

DISCIPLINE.S
Arts visuels.

MODE DE GESTION
La Galerie est gérée par l'association Paradise soutenue par le mécénat du cabinet d'architectes Barré Lambot et la Ville de Nantes, le Département de Loire-Atlantique, la Région Pays de la Loire, la DRAC des Pays de la Loire et l'entreprise Poisson Bouge : laboratoire de contenus web dynamiques.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Chaque année, jusqu'à 6 artistes sont accueillis en résidence pour une durée de 2 mois extensible.
La Galerie sollicite elle-même des artistes résidents au sein de son réseau et reçoit des artistes étrangers sur proposition de ses partenaires internationaux dans le cadre des « résidences croisées ».

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Chaque artiste peut organiser 2 expositions :
• une lors de son arrivée présentant ses œuvres passées
• une à l'issue de la résidence présentant les œuvres créées au cours de celle-ci.

CONTACT
Béatrice DACHER et Michel GERSON
6 rue Sanlecque, 44000 Nantes
T 02 51 72 25 16 E contact@galerie-paradise.fr
www.galerie-paradise.fr

Le CCNN est un lieu de création partagé, un lieu de dialogue avec les artistes et les publics.

Ambra SENATORE, directrice

D Centre Chorégraphique National de Nantes

ESPRIT DU LIEU
Le Centre Chorégraphique National de Nantes est le lieu de création de la compagnie d'Ambra Senatore. Il accueille également des artistes en escale le temps de résidences et de recherches. Le CCNN est un endroit vivant et vibrant où la créativité et l'expression artistique de tous peuvent s'épanouir. Il accorde également une place importante aux habitants, amateurs et partenaires culturels du territoire nantais puisque des temps de restitution sont prévus pour leur permettre de découvrir des œuvres en devenir et confronter les artistes aux regards de spectateurs et de professionnels.

DISCIPLINE.S
Danse contemporaine.

MODE DE GESTION
Centre Chorégraphique National conventionné avec la Ville de Nantes, le Département de Loire-Atlantique, la Région Pays de la Loire et le Ministère de la Culture, DRAC Pays de la Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Ambra Senatore souhaite ouvrir les portes des studios du CCNN au plus grand nombre. Les compagnies qui souhaitent en bénéficier sont donc invitées à prendre contact auprès du CCNN.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Le CCNN propose plusieurs dispositifs de soutien et d'accompagnement aux artistes chorégraphiques. Les appels à candidatures sont lancés 2 fois par an (sauf prêt studio).
• l'accueil studio > 6 à 8 compagnies par an dont au moins 2 régionales bénéficient d'un accueil en résidence assorti d'un apport en coproduction
• le soutien à l'émergence > il s'agit d'une cellule d'accompagnement des compagnies émergentes s'inscrivant dans un réseau et constituant un véritable outil de déploiement de leur travail (tutorat, regard artistique, conseils, temps de résidence et de restitution)
• la résidence accompagnée > elle peut s'inscrire dans le cadre de collaborations avec des structures de résidence étrangères et s'accompagne d'une prise en charge des frais directement liés à la résidence
• le prêt studio.

CONTACT
CCNN
Studio Jacques-Garnier – 23 rue Noire, 44000 Nantes
T 02 40 93 30 97 E contact@ccnn.fr
http://ccnnantes.fr

D Honolulu

ESPRIT DU LIEU
Honolulu est un lieu de résidence artistique de culture chorégraphique contemporaine et de ses extensions. Honolulu est un terrain d'expérimentation et de recherche en danse ouvert aux pratiques somatiques.
Situé en plein centre de Nantes dans le quartier Madeleine Champs de Mars, ce studio de danse permet l'invitation d'artistes en résidence, de montrer au public des étapes de travail, d'organiser conférences, projections, cours et formations professionnelles.

DISCIPLINE.S
Danse et performance.

MODE DE GESTION
Le lieu est géré par l'association ORO-Loïc Touzé qui reçoit le soutien de la Ville de Nantes, du Département de Loire-Atlantique, de la Région Pays de la Loire et du Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire au titre d'Atelier de Fabrique Artistique.

CRITÈRES D'ACCUEIL
En moyenne, une vingtaine d'artistes locaux, nationaux et internationaux sont accueillis par an pour des durées pouvant aller de quelques jours à plusieurs semaines selon la nature et les besoins de chaque projet.
Le choix des artistes se fait d'abord sur la base d'une lecture approfondie de leur projet puis, après décision du collège artistique, d'une rencontre avec l'équipe d'Honolulu.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les artistes disposent d'une salle de 110 m² d'une capacité de 19 personnes et équipée d'un plancher double ainsi que d'une sono et d'un vidéoprojecteur.
Selon les projets, un soutien complémentaire peut être apporté pour les transports et hébergements.

CONTACT
Cynthia ALBISSER, administratrice
9 rue Sanlecque, 44000 Nantes
T 02 85 52 17 46 E les8honolulu@gmail.com
http://honolulunantes.wixsite.com/lelieu

D Sept Cent Quatre Vingt Trois

ESPRIT DU LIEU
Sept Cent Quatre Vingt Trois est un projet vivant porté par la Compagnie 29 x 27. C'est un lieu d'accueil des artistes, un lieu indépendant et intermédiaire, un lieu de transmission artistique et un lieu de médiation hébergeant de temps en temps des expositions autour de la thématique du corps. Toutes ces activités visent à renforcer l'accès des publics à la culture. Amateurs et professionnels peuvent ainsi se croiser lors de stages, d'ateliers, de temps de regard sur la création…

DISCIPLINE.S
Danse.

MODE DE GESTION
Gestion par la Compagnie 29 x 27 / Association Lhaksam soutenue par la Ville de Nantes, le Département de Loire-Atlantique, la Région Pays de la Loire et certains mécènes.

CRITÈRES D'ACCUEIL
2 appels à projets sont lancés par saison à destination de toutes les compagnies professionnelles (numéro de licence d'entrepreneur du spectacle requis).
Chaque année, environ 40 compagnies sont accueillies pour une durée pouvant aller d'une semaine à 15 jours. Des résidences plus longues peuvent être envisagées.
Les dossiers sont traités dans l'ordre d'arrivée. Les choix ne dépendent pas de critères esthétiques afin de garantir la diversité de la représentation chorégraphique.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
En contrepartie d'une participation aux frais de fonctionnement dépendant du budget de chaque compagnie, les artistes peuvent bénéficier de :
• 1 grand studio de 150 m² et d'une capacité de 200 personnes
• 1 petit studio de 80 m² et d'une capacité de 19 personnes.
Salle équipée.

CONTACT
Aurélia ROCHE LIVENAIS, coordinatrice
50 rue Fouré, 44000 Nantes
T 02 51 84 10 83 E contact@783-nantes.com
www.783-nantes.com

L Maison Fumetti

ESPRIT DU LIEU

Les activités de la Maison Fumetti se partagent entre 2 volets :

- d'une part, elle mène des actions culturelles à destination du grand public prenant la forme d'animations, d'expositions et d'ateliers
- d'autre part, elle soutient et valorise les acteurs bande dessinée régionaux en se positionnant en tant qu'animateur de réseau ; elle aide à la création et à la promotion d'auteurs via la mise à disposition d'un atelier collectif au sein duquel sont présents 4 auteurs en permanence ainsi qu'un auteur en résidence ponctuellement.

DISCIPLINE.S

Bande dessinée.

MODE DE GESTION

Gestion par l'association Maison Fumetti conventionnée avec la Ville de Nantes et la Région Pays de la Loire.
Soutien du Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Une résidence est organisée chaque année pour une durée de 2 mois suite à un appel à candidatures. Elle s'adresse à des auteurs ayant publié au moins un ouvrage non collectif de bande dessinée publié en langue française à compte d'éditeur et, pour l'édition papier, à plus de 500 exemplaires, depuis moins de 5 ans, par une maison d'édition ayant publié plus de 3 auteurs différents. L'artiste doit résider à plus de 50 km de Nantes.
La décision est prise par un comité composé de membres de Maison Fumetti, d'auteurs de Bande dessinées et d'agents de la bibliothèque municipale.
Durant son séjour, l'auteur consacre 70 % de son temps à son projet et 30 % aux actions culturelles.
La Maison Fumetti valorise la bande dessinée « curieuse » et originale.

CONTACT

Émile CHIFFOLEAU, coordinateur
6 cours Jules Durand, 44000 Nantes
T 02 52 10 70 52 E contact@maisonfumetti.fr
http://maisonfumetti.fr

Il s'agit de comprendre la démarche de l'artiste, son intuition, pour l'aider à s'exprimer.

Julien Ottavi, directeur

M APO 33

ESPRIT DU LIEU

APO-33 est un lieu d'accueil d'expositions, d'ateliers, de résidences, de performances croisant les nouvelles écritures électroniques et numériques. Il offre aux artistes des équipements sophistiqués afin de leur permettre de réaliser ou de finaliser un projet tout en bénéficiant, s'ils le souhaitent, d'une expertise technique.

DISCIPLINE.S

Arts sonores et numériques.

MODE DE GESTION

Gestion par l'association APO-33 soutenue par la Ville de Nantes, le Département de Loire-Atlantique, la Région Pays de la Loire et le Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL

APO-33 accueille des artistes pour des durées variables pouvant aller de quelques jours à plusieurs mois.
Les résidences s'adressent à des artistes professionnels ou en voie de professionnalisation mais également à des étudiants proactifs dans le domaine culturel.
Des appels à projets sont lancés régulièrement.
Les dossiers sont à remplir via la plateforme en ligne.
La sélection est faite en fonction de la présentation du projet et du parcours de l'artiste, d'où l'importance de disposer d'un site web.
Certaines créations sont présentées à l'issue des résidences.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Des salles équipées d'outils électroniques et numériques sont mises à disposition des artistes en échange d'une participation modique aux frais de fonctionnement.
Certaines résidences longues bénéficient d'un budget de production de 1 500 €.

CONTACT

Julien OTTAVI, directeur
17 rue Paul Bellamy, 44000 Nantes
T 02 51 89 47 16 E orga@apo33.org
http://apo33.org

Le Batiskaf

ESPRIT DU LIEU
Le Batiskaf est un studio d'enregistrement. Il propose une expertise et un lieu multifonctions pour créer, produire et diffuser, accélérer et faciliter la professionnalisation des projets de musiques actuelles.
Ses valeurs sont la passion de la musique, la défense de l'indépendance artistique, le professionnalisme et le respect des engagements, la responsabilité sociétale et l'innovation.

DISCIPLINE.S
Musique et vidéo. Lieu spécialisé dans les musiques actuelles, rock, électro, hip-hop, jazz, etc.

MODE DE GESTION
Le lieu dispose d'un soutien de fonctionnement de la Ville de Nantes.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Le Batiskaf propose divers accompagnements pour les artistes émergents, confirmés, locaux et régionaux :
• conseil et information
• formation aux techniques du son
• coaching artistique.
Avec comme service : l'enregistrement, le mixage, la réalisation artistique de produits audiovisuels (Singles, EP, Albums, clips), l'accompagnement et aide au développement…
Ces services sont payants mais les artistes peuvent bénéficier d'un allègement avec la mise à disposition gratuite du lieu et des outils.

CONTACT
Le Batiskaf contre-manifestation
T 06 59 11 66 29

Trempolino

ESPRIT DU LIEU
Installé depuis 2011 à la Fabrique Île de Nantes, Trempolino est un lieu de travail et de diffusion soutenant les musiciens dans la mise en œuvre de leurs projets en leur offrant un espace de pratique et d'expérimentation ainsi qu'un accompagnement professionnel. Des histoires artistiques multiples s'y croisent, se confrontent, se construisent dans un climat de proximité.

DISCIPLINE.S
Musiques actuelles.

MODE DE GESTION
Gestion par l'association Trempolino conventionnée avec la Ville de Nantes, le Département de Loire-Atlantique, la Région Pays de la Loire, le Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire, l'Union Européenne et les fonds professionnels : Adami et Sacem.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Trempolino offre une large gamme de studios de répétition, de préproduction et d'enregistrement équipés. Elle accueille des musiciens de tout âge, amateurs ou professionnels et toutes les esthétiques musicales. Trempolino met en place des résidences et des programmes d'accompagnement à destination des artistes au sens large.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Trempolino dispose de :
• studios de répétition de 30 à 40 m²
• studios de préproduction de 50 m²
• studios résidents
• studios collectifs artistiques
• cabine d'enregistrement.
Différentes modalités et tarifs adaptés à tous sont proposés, qu'il s'agisse d'un groupe ou d'un collectif souhaitant bénéficier d'un studio en permanence, de façon hebdomadaire ou occasionnellement.
La liste détaillée des offres et des tarifs est accessible sur leur site internet.
Salle équipée et staff technique.

CONTACT
Trempolino
6 boulevard Léon Bureau, 44000 Nantes
T 02 40 46 66 33 E studios@trempo.com
www.trempo.com

Le Nouveau Studio Théâtre

ESPRIT DU LIEU

Le Nouveau Studio Théâtre a pour ambition de soutenir, développer et ancrer le théâtre contemporain et la danse contemporaine dans le paysage culturel nantais. Depuis le 1er février 2018, la Ville de Nantes a choisi 3 compagnies pour habiter et inventer ce nouveau projet : Alambic'théâtre, Collectif Allogène et Label Grosse Théâtre. Ces 3 structures « habitantes » y inscrivent leurs démarches artistiques jusqu'en juin 2020.
Lieu de recherche et d'expérimentation, le Nouveau Studio Théâtre a 3 missions principales :

- la résidence artistique permanente des compagnies habitantes pour créer-répéter leurs créations artistiques et installer leurs structures de production
- les cartes blanches offertes par les compagnies habitantes à d'autres artistes locaux ou nationaux, afin d'ouvrir le lieu et de permettre au public de découvrir de nouvelles identités artistiques
- les résidences-diffusion proposées à des compagnies nantaises pour leur création : fin de création et première diffusion en série.

DISCIPLINE.S

Spectacle vivant excepté la musique.

MODE DE GESTION

Le Nouveau Studio Théâtre est cogéré par les 3 compagnies habitantes et la Ville de Nantes.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Chaque année, 3 compagnies peuvent bénéficier d'une résidence-diffusion sur 1 ou 2 semaines selon les critères définis collectivement par les habitant.e.s et la Ville de Nantes :

- être une compagnie nantaise
- qui œuvre pour les arts vivants exceptée la musique
- avoir besoin de finaliser sa création avec une 1re série de diffusion.

Une aide financière est prévue pour les projets bénéficiant de la résidence-diffusion.
Pour postuler, un dossier artistique, ainsi que le budget de création de la création, devront être envoyés par mail. Les dates de sélection des projets sont indiquées sur le site.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Nouveau Studio Théâtre, c'est :

- 1 salle avec 104 places assises sur gradin
- 1 plateau de plain-pied, avec un tapis de danse noir sur tout l'espace
- 1 cadre de scène d'une ouverture 9,30 m et d'une hauteur 3,70 m
- 1 scène d'une profondeur 8,75 m
- 2 loges pouvant accueillir 4 personnes chacune
- équipement son et lumière
- un accueil technique.

CONTACT

Clémence LLODRA, coordinatrice
5 rue du Ballet, 44000 Nantes
T 02 40 29 07 61 E nouveaustudiotheatre@gmail.com
www.nouveaustudiotheatre.com

Focus

La mutualisation des idées et des ressources à travers les collectifs d'artistes: une réponse à la fragilité du secteur culturel favorisant le croisement des disciplines

Constatant la difficulté d'accéder aux équipements culturels ainsi que le cloisonnement des disciplines et de leurs publics, certains artistes et acteurs culturels et sociaux font le choix de se regrouper au sein de lieux de création en vue de construire un projet collectif.

C'est ainsi que sont nés POL'N à Nantes ou encore Le Maquis à Brest qui réunissent des individus de tous horizons autour de valeurs communes et de l'envie de travailler ensemble. Ces lieux reposent sur 2 principes : la mutualisation des énergies, compétences et outils et la rencontre de différentes pratiques. L'entre-aide, le partage et la transmission des connaissances qu'elles soient de nature artistique, administrative ou technique sont plébiscités dans un objectif de professionnalisation.
De plus, les rencontres entre personnes de différents univers et disciplines favorisent la transdisciplinarité et ainsi l'émergence de nouvelles formes d'expression artistique et culturelle. Véritables laboratoires d'idées et de pratiques, ces lieux encouragent l'expérimentation et la liberté de création en se positionnant au service de l'authenticité. Il s'agit ainsi d'impulser des réflexions sur les métiers du secteur culturel et de questionnement les réalités sociales et leur transformation.

Notre projet vise à mettre en commun des compétences, accepter le frottement des disciplines, partager un lieu et du matériel.

POL'N

CONTACT POL'N

Céline REDUREAU, coordinatrice
11 rue des Olivettes, 44000 Nantes
T 02 51 82 36 71 E poln@orange.fr
pol-n.org

Nous souhaitons développer les capacités de chacun à vivre ensemble, confronter ses idées, à partager une vie de groupe, s'exprimer en public, à écouter.

Le Maquis

CONTACT LE MAQUIS

Anne-Marie GANDON, coordinatrice
12 rue Victor Eusen, 29200 Brest
T 02 98 43 16 70 E collectif@lemaquis.org
maquis.infini.fr

Les ateliers de Bitche

ESPRIT DU LIEU
Les Ateliers de Bitche est un lieu d'interventions et d'expérimentations artistiques associatif depuis 2008. C'est une friche artistique proposée par les Artistes pour les Artistes ! Les Ateliers de Bitche possèdent une salle de représentation publique avec une jauge de 250 personnes, un staff et un catering de 50 personnes.

DISCIPLINE.S
Les Ateliers de Bitche possèdent une identité artistique plurielle. On peut y trouver toutes sortes de pratiques artistiques : de la sérigraphie en passant par la peinture, la photographie argentique, du théâtre, dessin, etc.

MODE DE GESTION
Les Ateliers de Bitche, c'est un collectif de décision mensuel, avec une grande ouverture artistique.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Aux Ateliers de Bitche, les temps de création durent de quelques jours à 1 semaine, suite à une validation en collectif de gestion. Les disciplines accueillies sont diverses. Ces ateliers proposent une souplesse dans le calendrier (une demande peut être satisfaite à court terme si l'agenda le permet, spécificité des Ateliers de Bitche). Pour la salle de représentation, le temps de résidence s'étend également de quelques jours à 1 semaine. Dans les ateliers partagés, ces temps de création peuvent aller jusqu'à plusieurs mois.
Une participation de 5 € par mois et par personne est demandée pour les frais de fonctionnement.
Au total, ce sont 6 résidences qui participent à la diversité artistique des Ateliers de Bitche !

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Le lieu possède 5 espaces de création en plus d'une grande salle de diffusion :
- 1 atelier de sérigraphie partagé
- 1 laboratoire de photographie argentique
- 1 salle polyvalente
- 1 petite salle de répétition
- 1 atelier peinture pour 5 artistes (mais déjà complet pour 2019).

Pour la grande salle, les résidences de théâtre, les chantiers d'exposition, de recherche et d'installation sonore sont propices à cet espace. Pour ce qui est de la salle polyvalente, elle est dédiée au catering, aux réunions, à la lecture, à des ateliers cuisines, de cosmétique bio, etc.
Pour l'instant, Bitche ne propose pas d'accompagnement technique sur place.
En fin de résidence, les ouvertures publiques sont appréciées, mais ne sont pas obligatoires.
Pour l'atelier peinture en résidence longue une participation à la vie associative et collective du lieu est recommandée.

CONTACT
Marjorie ANDRE
3 rue de Bitche, 44000 Nantes
E intervention.experimentation@gmail.com
ateliersdebitche.org

Les Fabriques, laboratoire(s) artistique(s)

ESPRIT DU LIEU
Les Fabriques sont des lieux, espaces et outils dédiés à la création, à la production et au développement de projets artistiques et culturels, pour toutes les disciplines.
3 Fabriques existent aujourd'hui à Nantes et permettent aux artistes et aux publics de réaliser un parcours dans la ville en fonction des besoins et des envies.
Deux d'entre elles, la Fabrique Dervallières-Zola et la Fabrique Bellevue-Chantenay, sont implantées sur des quartiers spécifiques du territoire nantais et offrent des espaces de résidences pour les artistes qui créent et inventent de nouveaux projets.

DISCIPLINE.S
Pluridisciplinaire (spectacle vivant, arts visuels et arts numériques).

MODE DE GESTION
Gestion par la Ville de Nantes et 17 associations participant à la gouvernance collective des Fabriques. La gestion des espaces de résidences est assurée par la Ville de Nantes.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Les Fabriques accueillent des équipes artistiques professionnelles quels que soient leurs disciplines et leur degré de structuration. Les résidences durent de quelques jours à plusieurs mois en fonction des studios et des projets. La Fabrique Dervallières-Zola reçoit en général des équipes travaillant le début d'un projet, en phase de recherche, de laboratoire et d'expérimentation. La Fabrique Bellevue-Chantenay est, quant à elle, dédiée aux résidences de fin de création de spectacles avec la mise en place technique nécessaire : son, lumière, vidéo.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les artistes accueillis disposent gratuitement d'espaces de travail.
La Fabrique Dervallières-Zola comprend :
- 1 studio de 100 m² avec plancher danse
- 3 studios de 54 m² (dont un avec plancher danse et miroir).

Un système de sonorisation peut être mis à disposition.
La Fabrique Bellevue-Chantenay comprend :
- 2 salles de création (dont un espace de création scénique).

Dans les deux cas, les artistes peuvent, s'ils le souhaitent, organiser des temps d'ouverture au public afin de donner à voir des étapes de leur travail. Celles-ci sont alors accompagnées par la Ville (organisation et communication).
Salle équipée et staff technique.

CONTACT
Marie CHAPELAIN, coordinatrice
E residences.fabriques@mairie-nantes.fr
Fabrique Dervallières-Zola : 3 rue Ernest Meissonnier, 44100 Nantes
T 02 40 41 65 67
Fabrique Bellevue-Chantenay : 30 place Jean Macé, 44100 Nantes
T 02 40 41 65 81
www.lafabrique.nantes.fr

Lolab

ESPRIT DU LIEU
Lolab est un espace de création et de résidences interdisciplinaires, inclus au sein du pôle associatif du 38 Breil. Crée en 2004, Lolab accueille chaque année une trentaine de créations ainsi que 2 collectifs en résidence annuelle.
L'association accueille toutes sortes de créations.
L'association développe également l'accompagnement de projets participatifs et le développement d'actions culturelles sur le quartier du Breil.

DISCIPLINE.S
De nombreuses disciplines peuvent accéder à ces espaces de création : musique, danse, théâtre, arts visuels, numériques et plastiques…

MODE DE GESTION
Lolab est une association soutenue par la Ville de Nantes, la DRAC et l'État.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Les artistes accueillis en résidence sont sélectionnés par les membres du conseil d'administration de Lolab et son coordinateur sur :
• demande directe des artistes, qu'ils soient locaux, nationaux, internationaux, émergents ou confirmés
• proposition d'un adhérent de Lolab ou du conseil d'administration de Lolab
• proposition de partenaires de Lolab (associations, artistes, habitants du quartier ou partenaires publics).
Les projets pluridisciplinaires et innovants y sont privilégiés. De plus, une large place est donnée aux projets travaillant sur les questions de la participation des publics et les questions d'espaces publics.
Lolab a une préférence pour l'accueil à long terme des projets afin de suivre et d'accompagner l'évolution d'une création.
Une adhésion annuelle à l'association est demandée aux artistes accueillis.
Pour les temps de création, un compagnonnage est mis en place entre les artistes et Lolab, permettant d'organiser une ouverture publique, des actions culturelles et de médiation, ou des ateliers, selon les projets.

CONTACT
José CERCLET, coordinateur
38 rue du Breil, 44100 Nantes
T 02 40 67 95 36 E contact@lolab.org
www.lolab.org

Maison de Quartier Dervallières

ESPRIT DU LIEU
La Maison de Quartier Dervallières se positionne sur le champ de l'éducation à la culture. Elle forme ainsi des personnes de tout âge dans la perspective de les encourager à formuler des questionnements et à porter un regard critique sur l'art. Ses activités s'articulent autour de 3 axes : provoquer des rencontres entre artistes et habitants, encourager la pratique artistique par le biais d'ateliers et permettre aux citoyens d'acquérir une meilleure compréhension du domaine artistique grâce à des apports didactiques. Elle accueille ainsi des artistes dans un cadre convivial et entretient avec eux des rapports humains et sociaux fondés sur la coconstruction.

DISCIPLINE.S
Pluridisciplinaire.

MODE DE GESTION
Gestion par l'association Accoord soutenue par la Ville de Nantes.

CRITÈRES D'ACCUEIL
De manière générale, la Maison de Quartier Dervallières accueille une compagnie artistique par mois. Toutefois, elle s'adapte avec plaisir aux propositions faites par les artistes qui la sollicitent lorsque cela est possible. Ainsi, ceux-ci peuvent bénéficier d'un local pour une durée allant de quelques jours à plusieurs semaines en fonction de leurs besoins. Sont reçus principalement des artistes émergents, locaux, régionaux, nationaux et internationaux. En vue de garantir la diversité des formes d'expressions, toutes les propositions sont étudiées. Au cours de leur séjour, les artistes disposent de temps de huis clos pour créer en toute tranquillité mais sont invités à rencontrer et à échanger avec les habitants du quartier.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les artistes accueillis ont accès à :
• 1 salle de spectacle d'une capacité de 300 personnes disposant d'un plateau et de gradins modulables et équipée en son, vidéo et lumière
• 1 petite salle d'une capacité de 50 personnes.
Une participation modérée aux frais de dossier et de régie technique est demandée.
Certains projets spécifiques sont coproduits.
Salle équipée.

CONTACT
Gweltaz LAMOUR, responsable de la salle spectacle
Hugues MENET, directeur adjoint et responsable du développement culturel
5 rue Auguste Renoir, 44100 Nantes
T 02 40 46 02 17 E dervallieres@accoord.fr
www.accoord.fr/les-centres/ouest/dervallieres
www.facebook.com/dervallieres

Maison de Quartier Madeleine Champ de Mars

ESPRIT DU LIEU

Depuis sa création, la Maison de Quartier Madeleine Champ de Mars place, au centre de ses activités, l'accueil d'artistes au sein d'ateliers dédiés, tirant de cela toute sa spécificité et son originalité. En effet, elle accueille non seulement des associations pour leurs activités et la réalisation de leurs projets, mais également des artistes en résidence qui en retour de la mise à disposition gratuite du lieu sur le temps d'une année, réalisent des projets avec les habitants du quartier.

DISCIPLINE.S

Pluridisciplinaire (toutes disciplines, sauf musiques amplifiées et disciplines nécessitant une technicité et/ou du matériel incompatible avec les locaux).

MODE DE GESTION

La Maison de Quartier est gérée par la Ville de Nantes (Direction de la Vie Associative et Jeunesse).

CRITÈRES D'ACCUEIL

Les résidences durent 1 an (septembre à juin) et sont renouvelables une fois.
Chaque année un appel à candidatures est lancé au printemps. Les projets sélectionnés sont choisis par un jury composé d'associations de la Maison de Quartier, d'un collectif habitant et de la Ville de Nantes.
Le jury porte une attention particulière sur :

- le projet de l'artiste (maturité et qualité du travail artistique, singularité esthétique, parcours, économie du projet etc.)
- le projet de médiation (pertinence de la proposition de médiation, qualité et singularité de la relation envisagée avec les habitants etc.).

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

À titre gracieux, les artistes ont accès à :

- des ateliers individuels ou collectifs dans un espace modulable de 160 m² (possibilité de 8 ateliers de 20 m² ou selon les besoins 40 m², 60 m², etc.)
- 1 grand atelier de 200 m² pouvant accueillir des projets et expériences temporaires (répétitions, installations, concerts, expositions, animations, spectacles etc.).

En contrepartie, les artistes doivent proposer un ou plusieurs projet(s) de médiation à destination des habitants du quartier.
En fonction de ces actions spécifiques de médiation, une aide par le biais d'une subvention peut être octroyée à l'artiste.
D'autres espaces peuvent également être mis à disposition.

CONTACT

Laurence BOUSSANGE, directrice
22 rue Émile Péhant, 44000 Nantes
T 02 40 41 65 14 E madeleine.residences@gmail.com
www.nantes.fr/home/a-votre-service/equipements/maison-de-quartier/maison-de-quartier-madeleine-cha.html

Maison des Confluences

ESPRIT DU LIEU

La Maison des Confluences, créée en 2012, est la maison de quartier de Nantes Sud. Lieu de rencontres, d'échanges et d'entraide, la Maison des Confluences accueille une vingtaine d'associations. Ces dernières proposent des ateliers et des modules de formation, des temps conviviaux, des actions de solidarité, des activités culturelles diversifiées ainsi que de nombreuses expositions. Plusieurs disciplines artistiques y sont diffusées et enseignées à travers ces différentes associations telles que la danse, le théâtre et les arts plastiques. Lieux d'activités socio-culturelles, la Maison des Confluences accueille également 4 résidences par an à travers la Ville de Nantes. Ces résidences artistiques contribuent au renforcement des liens sociaux et à la valorisation de la vie de quartier.

DISCIPLINE.S

Pluridisciplinaire (danse, musique, théâtre, arts plastiques, arts visuels).

MODE DE GESTION

La gestion de la Maison des Confluences est gérée par la Ville de Nantes.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Des appels à projets sont lancés pour 3 résidences courtes de 10 jours et une résidence longue de 30 jours. Les artistes émergents sont privilégiés par cette maison de quartier. Cette mise à disposition d'un espace doit permettre aux artistes de mener un travail de recherche et de création, avec un principe d'échanges avec les habitants.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les artistes accueillis n'ont pas de frais à verser à la maison de quartier pour leur temps de résidence.
Sur place, il n'y a pas d'accompagnement technique pour les artistes qui fonctionnent en autonomie. Un local régie de 5 m² met à la disposition des artistes un coffret son et lumière.

CONTACT

Bérangère POTEL, directrice
4 place du Muguet Nantais, 44200 Nantes
T 02 40 41 59 65 E berangere.potel@mairie-nantes.fr

Stereolux

ESPRIT DU LIEU

Stereolux est un lieu dédié à la diffusion, au soutien à la création et à l'accompagnement des musiques actuelles et des arts numériques. Il accueille ainsi des résidences s'inscrivant dans une double perspective d'aide aux artistes locaux et d'ouverture à l'international et offrant un ensemble de solutions techniques et matérielles spécifiques en même temps qu'un environnement propice au travail. L'objectif est de mettre les artistes dans les meilleures conditions aux différentes phases de développement de leurs projets.

DISCIPLINE.S

Pluridisciplinaire (musiques actuelles et arts numériques).

MODE DE GESTION

Gestion par l'association Songo conventionnée avec la Ville de Nantes, Nantes Métropole, le Département de Loire-Atlantique, la Région Pays de la Loire et le Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Stereolux accueille des résidences en musiques actuelles et arts numériques sur demande des artistes.

- Les résidences en musiques actuelles
  Elles durent généralement 2 à 3 jours et s'adressent majoritairement aux artistes locaux et régionaux, émergents et professionnels. Il peut s'agir de répétitions avant reprise de tournée ou de projets en phase finale de représentation scénique.
- Les résidences en arts numériques
  Elles s'adressent à des artistes professionnels de toutes provenances et durent entre une semaine et 15 jours en cas d'utilisation des laboratoires multimédias ou 2 jours maximum en cas d'utilisation des salles de spectacles. Il peut s'agir de projets à toutes les phases de développement (élaboration/gestation, expérimentation, fabrication d'accessoires, finalisation).
- Diffusion / Location des salles Micro et Maxi
  Vous êtes un producteur privé, une association, et vous souhaitez organiser un concert, un événement ? Sous réserve que celui-ci soit en corrélation avec le projet artistique et culturel porté par Stereolux, il vous est possible de louer les salles Maxi et Micro en fonction de leurs disponibilités.
- Le conventionnement
  Pour les associations nantaises peu ou pas subventionnées, La Fabrique propose une aide financière pour la location des salles Micro et Maxi. Cette opération favorise la découverte et la promotion de la scène nantaise.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les artistes accueillis ont accès à

- la salle Maxi de 350 m², d'une capacité maximale de 1 300 personnes et équipée d'un plateau de 17,5 x 9 m
- la salle Micro de 145 m², d'une capacité maximale de 400 personnes et équipée d'un plateau de 10 x 6 m
- 3 laboratoires numériques équipés à la demande dont un studio de mixage audiovisuel.

Ils disposent de personnel technique d'accueil. En fonction de la teneur du projet, les repas et les hébergements peuvent être pris en charge. Certains projets sont soutenus financièrement.
Salle équipée et staff technique.

CONTACT

Pauline SCHOPPHOVEN, chargée de production musique
Yeliz OZEN, chargée de production arts numériques
4 boulevard Léon Bureau, 44200 Nantes
T 02 40 43 20 43 E pauline.schopphoven@stereolux.org
www.stereolux.org

Et aussi

La ville de Nantes est dotée de grandes institutions culturelles, reconnues à l'échelle nationale et internationale, qui contribuent à l'attractivité et au foisonnement artistique du territoire, et peuvent également accueillir en résidence des équipes artistiques :

La Bouche d'Air
Scène chanson française
9 rue Basse-Porte, 44000 Nantes
T 02 51 72 10 10 E direction@labouchedair.com
www.labouchedair.com

Pannonica
Scène jazz et musiques improvisées
9 rue Basse-Porte, 44000 Nantes
T 02 40 48 74 74 E info@pannonica.com
www.pannonica.com

TNT • Terrain Neutre Théâtre
Scène de découvertes artistiques
11 allée de la maison rouge
44000 Nantes
T 02 40 12 12 28 E louise@tntheatre.com
www.tntheatre.com

Le Grand T
Théâtre de Loire-Atlantique
84 rue du Général Buat, 44000 Nantes
T 02 51 88 25 25 E contact@legrandt.fr
www.legrandt.fr

Lieu Unique
Scène nationale de Nantes
2 rue de la biscuiterie – BP 21304, 44013 Nantes Cedex 1
T 02 51 82 15 00 E info@lelieuunique.com
www.lelieuunique.com

TU-Nantes
Scène de recherche et de création contemporaine
Chemin de la Censive du Tertre, 44300 Nantes
T 02 40 14 33 34
www.tunantes.fr

Soutien à la création sur le territoire de Rennes Métropole

Rennes Métropole ambitionne de structurer progressivement un réseau de lieux ressources à dimension intercommunale en réponse à une forte demande de lieux de travail permettant aux artistes d'élaborer leurs projets et favorisant les rencontres avec les habitants métropolitains. Il s'agit à la fois d'assurer le maillage et l'homogénéité des moyens de production et de représentation à l'échelle de la métropole, et d'encourager la présence artistique comme générateur de lien social et d'une identité propre à ce territoire. Une présence pérenne des artistes est en effet indispensable pour la vitalité des projets de création ainsi que pour fonder un véritable travail de médiation, d'action culturelle et d'éducation artistique.

En vue de susciter le désir de culture, un regard particulier est porté sur le rôle central des résidences artistiques pour faire découvrir la création et l'expérience artistique. À cet effet, Rennes Métropole souhaite soutenir les nombreuses initiatives portées par les acteurs culturels dans leur diversité ce qui implique d'accorder une attention d'égale intensité aux grandes institutions qui constituent un socle indispensable à la création artistique et aux lieux intermédiaires qui s'avèrent être incontournables pour le repérage des artistes émergents.

AR **Arts de la rue** —
AP **Arts plastiques** 51
AV **Arts visuels** 53
D **Danse** 55
L **Littérature** 57
M **Musique** 58
SV **Spectacle vivant** 62
P² **Pluridisciplinaire** 63

Focus Les résidences d'artistes en milieu scolaire et hospitalier 52
Interview Groupe Fluo, en résidence au Manoir de Tizé 66

AP 40mcube • Centre d'art contemporain

ESPRIT DU LIEU
Le 40mcube est un espace d'exposition et de production d'œuvres. Les résidences GENERATOR donnent les moyens aux artistes de se consacrer entièrement à leur pratique artistique et rassemblent toutes les conditions nécessaires pour leur permettre de développer et d'approfondir leur travail de recherche, de produire des œuvres et de se constituer un réseau.

DISCIPLINE.S
Arts plastiques.

MODE DE GESTION
Gestion par l'association 40mcube conventionnée avec la Ville de Rennes, le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne et le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL
GENERATOR est un programme de résidences et de professionnalisation destiné aux jeunes artistes et commissaires d'exposition.
Chaque année 4 artistes (2 de l'EESAB et 2 d'ailleurs) et 4 commissaires d'exposition sont accueillis pour une durée d'un mois.
Les artistes sont choisis sur appel à candidature en fonction de leur travail artistique et de leur motivation.
Aucun cahier des charges n'est établi, les artistes proposent un développement de leur travail au cours d'un échange avec l'équipe du 40mcube.
Des résidences de production liées à des expositions sont également organisées ponctuellement.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les artistes en résidence ont accès à 2 espaces de travail partagés au sein de l'entreprise Self Signal à Cesson-Sévigné.
Ils bénéficient d'une aide au logement et d'une bourse de production et sont accompagnés par l'équipe du 40mcube et des professionnels venus de l'extérieur.

CONTACT

Marion RESEMANN, coordinatrice
128 avenue Sergent Maginot, 35000 Rennes
T 02 90 09 64 11 E generator@40mcube.org
www.40mcube.org

Focus

Les résidences d'artistes en milieu scolaire et hospitalier: l'immersion dans un environnement atypique comme moteur de créativité.

Les résidences en milieu scolaire permettent de renforcer la formation des jeunes en leur offrant l'opportunité de découvrir et de faire l'expérience du processus de création artistique. En se confrontant à un univers inconnu, ils bénéficient d'une ouverture culturelle particulièrement enrichissante. Quant à l'artiste, en ancrant sa démarche artistique dans un lieu spécifique, il alimente son désir de créer. De la même manière, les résidences en milieu hospitalier contribuent au développement de la vie culturelle des services de soins et sensibilisent les patients au travail de création. L'artiste est amené à s'approprier les lieux et à multiplier les échanges avec les patients et le personnel soignant. Il se situe dans une démarche d'ouverture et de rapport à l'autre lui permettant de nourrir son œuvre en intégrant des éléments de l'environnement hospitalier.

Plusieurs dispositifs portés par les collectivités territoriales ou par le Ministère de la Culture permettent aux artistes de bénéficier de temps de résidence en milieu scolaire ou hospitalier. Les artistes qui le souhaitent peuvent s'adresser à Rennes Métropole afin d'être mis en relation avec des établissements scolaires et hospitaliers métropolitains pour des accueils en résidence.

CONTACT

Rennes Métropole – Direction de la Culture
Morgane ROUET, chargée de mission développement des Pratiques, du Public et du Mécénat
T 02 99 86 60 54 E m.rouet@rennesmetropole.fr

Le Ministère de la Culture soutient les résidences en milieu scolaire en permettant à des structures culturelles d'adosser leurs interventions à des artistes en s'engageant à leur fournir les moyens financiers et matériels adéquats et en se chargeant de la médiation avec les établissements scolaires.
Il soutient également les résidences en milieu hospitalier en partenariat avec les Agences Régionales de Santé dans le cadre du programme « culture et santé ».

RÉSIDENCES EN MILIEU SCOLAIRE

DRAC Bretagne
Service de l'éducation artistique et culturelle
Martine LE BRAS, conseillère
T 02 99 29 67 81 E martine.lebras@culture.gouv.fr

DRAC Pays de la Loire
Service de l'éducation artistique et culturelle
Cécile DURET-MASUREL, conseillère
T 02 40 14 23 75
E education-artistique.paysdelaloire@culture.gouv.fr

RÉSIDENCES EN MILIEU HOSPITALIER

CHU Angers
Delphine BELET, attachée culturelle
T 02 41 35 78 60 E debelet@chu-angers.fr

CHU Nantes
Nathalie LEFEBVRE, chargée de communication
T 02 40 08 72 27 E nathalie.lefebvre@chu-nantes.fr

AV Le Phakt • Centre Culturel Colombier

ESPRIT DU LIEU

Le Phakt remplit une mission d'intérêt général à caractère artistique, culturel et éducatif en convention avec la Ville de Rennes. Il s'oriente majoritairement dans le domaine des arts visuels qu'il s'attache à mettre en lien avec le territoire sur lequel il est implanté.
Ses activités s'articulent autour de 3 axes :
- proposition d'une actualité artistique sous forme d'expositions d'art contemporain aux différents publics
- développement de projets : résidences et partenariats
- accompagnement dans la pratique artistique et l'éducation à la culture : ateliers, espaces de médiation, conférences, service éducatif…

Il présente, ainsi, une forte complémentarité entre art contemporain et histoire de l'art, entre regard sur les œuvres et pratique artistique et entre création, diffusion et médiation.

DISCIPLINE.S

Arts visuels.

MODE DE GESTION

Gestion par l'association Le Phakt conventionnée avec la Ville de Rennes et soutenue par le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne et le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL

La durée des résidences est variable selon les projets et peut ainsi s'étendre de quelques semaines à plusieurs mois.
Les résidences s'adressent aux artistes professionnels nationaux ainsi qu'aux commissaires d'exposition.
Les projets choisis doivent s'articuler autour de l'immersion et de la relecture de l'espace urbain (architectural, historique, social…).
Une exposition clôture la période de résidence.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les artistes et commissaires d'exposition ont accès aux salles d'activité du Centre Culturel.
Les frais afférents aux déplacements, à l'hébergement, à la production et les honoraires sont définis et pris en charge en fonction des projets, de leur singularité et de leur durée par voie contractuelle.

CONTACT

Jean-Jacques LE ROUX, directeur
5 place des Colombes, 35000 Rennes
T 02 99 65 19 70 E contact@phakt.fr
www.phakt.fr

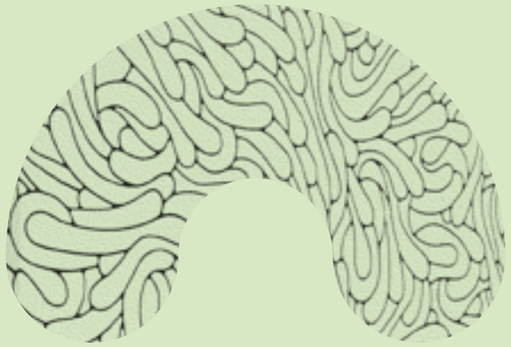

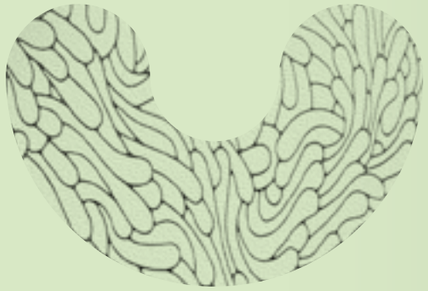

AV Le Vivarium

ESPRIT DU LIEU

Le Vivarium soutient la création des jeunes artistes locaux, nationaux et internationaux en leur offrant un espace de travail dans un environnement convivial. Les artistes accueillis sont mis en réseau avec les acteurs culturels du territoire grâce à une bonne connaissance du tissu artistique rennais et à divers partenariats. Ils ont également la possibilité de participer à des ateliers portes ouvertes et à des vernissages pour se faire connaître du public.

DISCIPLINE.S

Arts visuels.

MODE DE GESTION

Gestion par l'association Le Vivarium en autofinancement sauf projets particuliers financés par Rennes Métropole.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Dans le cadre de programmes de résidence particuliers, les artistes sont accueillis pour des durées variables comprises entre 1 semaine et 3 mois et choisis en fonction d'une thématique.
Ces programmes s'adressent en particulier aux jeunes professionnels.
De simples mises à disposition de salle sont également possibles.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les artistes en résidence disposent de :
• 1 atelier de 30 m²
• 1 chambre attenante.
Les projets soutenus par Rennes Métropole sont coproduits à hauteur de 2 000 €.

CONTACT

Damien MARCHAL, plasticien
29 rue du Manoir de Servigné, 35000 Rennes
T 09 50 61 66 76 E atelier.vivarium@gmail.com
www.vivarium-online.com

D Mouvances

ESPRIT DU LIEU

L'association Mouvances est un centre d'impulsion à la création artistique et de convergence entre les techniques corporelles, principalement en danse contemporaine, et la population qui aspire à les connaître. L'association Mouvances est un donc un lieu convivial suscitant la rencontre, l'échange, le partage et permettant à chacun de se découvrir un peu plus au travers de l'expression artistique.
L'association apporte un soutien à la création, essentiellement chorégraphique, en mettant en place un partenariat basé sur :
• la mise à disposition de studios
• des échanges entre les adhérents et les compagnies
• des échanges de compagnie à compagnie.

DISCIPLINE.S

Toutes les disciplines chorégraphiques (danse contemporaine, danse théâtre gestuel, flamenco…).

MODE DE GESTION

Gestion par l'association Mouvances soutenue par la Ville de Rennes.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Les studios sont mis à disposition d'artistes et de compagnies selon un calendrier défini tous les 15 jours et, exceptionnellement, sur une période précise de l'année sur demande écrite au conseil d'administration. Une convention annuelle dont le volume horaire varie en fonction des besoins de chaque artiste est ainsi établie.
Les artistes accueillis sont des amateurs, des émergents et des professionnels ; locaux, régionaux, nationaux… Tous les projets sont accueillis dès lors qu'ils ont pour objet la création artistique et que des échanges seront proposés avec le public. Les soirées Travaux en cours permettent notamment aux artistes de rencontrer le public autour d'une présentation de leur travail et d'échanger avec les autres artistes accueillis.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les artistes ont accès à :
• 1 salle de 90 m² d'une capacité de 17 personnes
• 1 salle de 110 m² d'une capacité de 20 personnes.
En contrepartie, les artistes souscrivent à un forfait annuel de 85 € et versent une adhésion de 20 € (+ 10 € par personne utilisatrice du forfait).
Ils s'engagent également à proposer des actions au public et plus particulièrement aux adhérents (ouvertures de studio, ateliers d'initiation, participation à des événements annuels de l'association, organisation ou participation aux soirées Travaux en cours, etc.).
Salle équipée.

CONTACT

Magali PICHON BARRE, chargée du développement culturel
7 rue de la Carrière, 35000 Rennes
T 02 99 59 58 05 E mouvances35@gmail.com
www.mouvances.fr

D Réservoir Danse • Le Garage

ESPRIT DU LIEU
Réservoir Danse est un lieu intermédiaire de soutien à la création qui entend préserver une autonomie de l'acte artistique et des acteurs dans leur capacité à définir leur projet.

DISCIPLINE.S
Danse.

MODE DE GESTION
Gestion par l'association Réservoir Danse conventionnée avec la Ville de Rennes pour la gestion de 2 studios.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Les accueils studios durent généralement entre 5 et 10 jours et jusqu'à 3 semaines maximum.
Une attention particulière est portée aux artistes en développement.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les artistes en résidence peuvent disposer du grand ou du petit studio.
Salle équipée.

CONTACT
Margaux LEFEUVRE, chargée de coordination
Collectif Réservoir Danse
8 Rue André et Yvonne Meynier, 35000 Rennes
T 09 70 96 57 05 E contact@collectifdanse.fr
www.collectifdanse.fr/

L Maison de la Poésie

ESPRIT DU LIEU
La Maison de la Poésie de Rennes et Région Bretagne soutient la création dans le domaine des écritures contemporaines en garantissant le pluralisme des écritures. Elle offre aux auteurs un temps de création et d'écriture et souhaite diffuser la poésie auprès d'un large public dans l'objectif de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture et à la création artistique.

DISCIPLINE.S
Littérature contemporaine.

MODE DE GESTION
Gestion par l'association Maison de la Poésie de Rennes et Région Bretagne conventionnée avec la Ville de Rennes.

CRITÈRES D'ACCUEIL
2 types de résidence sont organisés au sein de la Maison de la Poésie.
Chaque année, 2 auteurs sont accueillis pour une durée de 2 à 3 mois au sein de la Villa Beauséjour et bénéficient d'une totale liberté de création.
Ils consacrent 70 % de leur temps à leur travail et 30 % à des actions de médiation en direction de publics scolaires.
À l'issue de la résidence, leur travail est publié par un éditeur indépendant.
Un auteur effectue une résidence en milieu scolaire sur un territoire donné pendant 10 semaines.
Cette résidence ne donne pas lieu à une commande.
L'auteur s'engage à participer à des ateliers et peut consacrer le reste du temps à son travail de création.
Tous les auteurs sont choisis sur appel à candidature, par un conseil artistique composé de professionnels, en fonction de leur écriture et de leurs qualités humaines (conception des ateliers et des rencontres avec le public).

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
L'accueil en résidence implique :
• la mise à disposition d'un appartement au sein de la Villa Beauséjour
• une aide financière à l'édition
• un accompagnement dans la recherche d'un éditeur
• une mise en relation avec les acteurs culturels du territoire.

CONTACT
47 rue Armand Rébillon, 35000 Rennes
T 02 99 51 33 32 E contact@maisondelapoesie-rennes.org
www.maisondelapoesie-rennes.org

L'Antipode est un outil au service des musiciens, de la diversité et du vivre-ensemble.

Jacques SICHLER, responsable du développement artistique

Antipode MJC

ESPRIT DU LIEU

L'Antipode, équipement spécialisé dans les musiques actuelles, se donne pour mission de repérer les artistes de demain pour soutenir leur créativité en leur donnant les moyens de s'exprimer et de s'épanouir. L'équipe souhaite, en effet, permettre aux musiciens d'accéder à des conditions de travail professionnelles et entretient, de ce fait, des liens étroits avec les artistes. Parallèlement à cette activité de soutien à la création, le lieu défend un projet d'éducation populaire et met en œuvre de nombreuses actions culturelles en direction des publics à travers des ateliers, des conférences ou des rencontres.

DISCIPLINE.S

Musiques actuelles.

MODE DE GESTION

Gestion par l'association Antipode MJC Rennes avec le soutien de la Ville de Rennes, le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne et le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Sur 25 projets bénéficiant d'un travail scénique chaque saison, environ 7 sont produits par l'Antipode.
Les résidences durent généralement 4 à 5 jours et s'adressent aux artistes professionnels ou en voie de professionnalisation. Les artistes locaux sont privilégiés.
Les projets sont choisis en équipe en fonction des critères suivants :

- évaluation des coûts
- environnement professionnel de l'artiste ou du groupe
- pertinence artistique.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

L'Antipode accompagne les artistes selon différentes modalités en fonction de leurs projets.
Les artistes amateurs et en voient de professionnalisation disposent en général simplement d'une salle tandis que certains artistes professionnels peuvent également être coproduits.
Sont mis à disposition des artistes :

- 1 salle de concert d'une capacité de 500 places
- des locaux de répétition.

Salle équipée et staff technique.

CONTACT

Jacques SICHLER, responsable du développement artistique
2 rue André Trasbot, 35000 Rennes
T 02 99 67 32 12 E accueil@antipode-mjc.com
www.antipode-mjc.com

Ferme de la Harpe • Association 3 Regards Léo Lagrange

ESPRIT DU LIEU

La Ferme de la Harpe est un lieu dédié aux musiques actuelles. Elle propose principalement aux artistes un accueil technique en fin de création dans une perspective de rodage scénique. Elle souhaite également favoriser les interactions et les rencontres entre artistes et habitants par l'intermédiaire de répétitions ou de mini-prestations.

DISCIPLINE.S

Musique.

MODE DE GESTION

Gestion par l'association 3 Regards Léo Lagrange conventionnée avec la Ville de Rennes.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Les artistes professionnels et émergents, rennais ou d'ailleurs peuvent disposer des lieux pendant plusieurs jours principalement pendant les vacances scolaires en sollicitant l'association.
Les demandes sont traitées dans l'ordre d'arrivée.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les musiciens disposent à la Ferme de la Harpe :

- 1 espace central de concert techniquement équipé de 100 m² avec 1 petit plateau de 5 x 3 m et 20 cm de hauteur
- 2 salles de répétition de 45 m².

L'association dispose également d'un hébergement d'une capacité de 21 personnes, accessible à tous les artistes.
Salle équipée.

CONTACT

Ferme de la Harpe
Maxime ROHAN, responsable de l'animation
Avenue Charles Tillon, 35000 Rennes
T 02 99 59 45 38 E coordination@3regards.com
www.3regards.com

Le Jardin Moderne

ESPRIT DU LIEU

Le Jardin Moderne soutient et valorise les artistes et acteurs locaux et régionaux et remplit une mission d'accompagnement et de développement des pratiques à travers différentes activités. À la fois centre de ressource, organisme de formation, lieu de répétition, d'enregistrement, salle de concert, bar, restaurant et cluster, les artistes y sont accueillis dans un cadre simple et détendu destiné à leur offrir des conditions de travail adaptées à leurs besoins. Les professionnels et les amateurs pourront y évoluer en toute autonomie.

DISCIPLINE.S

Musiques actuelles, spectacles vivants et pratiques artistiques en général.

MODE DE GESTION

Gestion par l'association Jardin Moderne soutenue par la Ville de Rennes, le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne et le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL

En 2015, 260 groupes y ont répété, 19 ont été accompagnés au cours d'interventions pédagogiques dont une en studio d'enregistrement et 41 ont été reçus en filage.
Les accueils sont de durée variable et s'adressent aux professionnels comme aux amateurs, porteurs de projets à différentes phases de structuration.
Les demandes sont examinées dans l'ordre d'arrivée tout en sachant que l'association souhaite favoriser la diversité des formes d'expression.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

En échange d'une participation financière modérée, les artistes ont accès à 1 salle de concert d'une capacité de 250 personnes avec une scène de 8 x 3,5 m.
Salle équipée et staff technique.

CONTACT

Guillaume LECHEVIN, directeur
11 rue du Manoir de Servigné, 35000 Rennes
T 02 99 14 04 68 E accueil@jardinmoderne.org
www.jardinmoderne.org

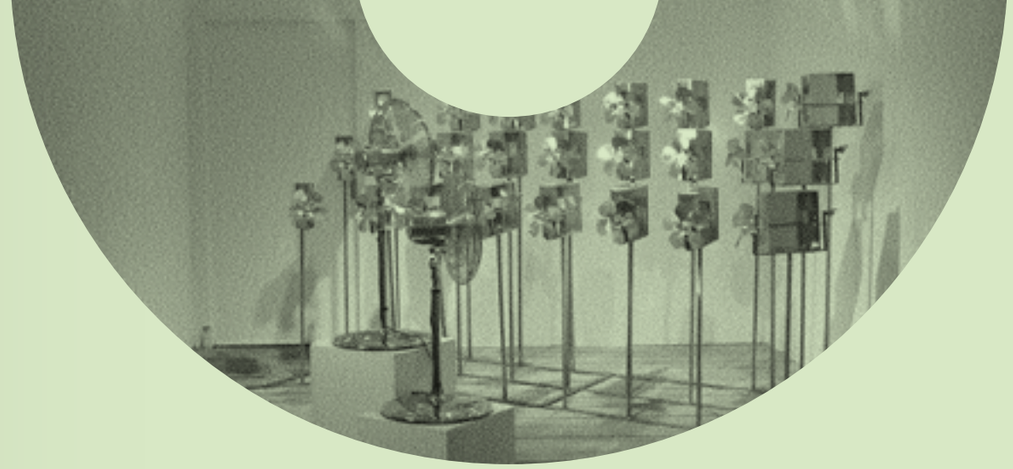

Le Bon Accueil

ESPRIT DU LIEU

Le Bon Accueil est un lieu d'art contemporain dédié aux arts sonores. Il propose de découvrir le travail d'artistes pour qui le son et la musique sont au cœur de leurs œuvres. Par le biais de résidences, il propose aux artistes des temps de réflexion et des moyens de production. À l'exception de celles qui se déroulent en milieu scolaire, les résidences n'impliquent pas nécessairement la présence continue des artistes. La production finale donne lieu à une exposition personnelle.

DISCIPLINE.S

Arts sonores.

MODE DE GESTION

Gestion par l'association Le Bon Accueil soutenue par la Ville de Rennes, le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne et le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Le Bon Accueil accueille 2 à 3 artistes qu'il sollicite généralement lui-même pour des périodes de 2 à 4 semaines chaque année.
Les résidences s'adressent aux artistes émergents et professionnels, locaux, nationaux ou internationaux.
Les projets soutenus sont choisis en fonction des critères suivants :

- dans le cas des résidences en milieu scolaire, la capacité à interagir avec les publics
- l'absence ou la faible visibilité en Bretagne
- l'originalité
- la résonance avec la ligne curatoriale du Bon Accueil (intérêt pour l'histoire des sciences, le patrimoine, le son dans les arts plastiques.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les artistes accueillis ont accès aux bureaux qui font également office d'atelier et disposent de matériel électroportatif ainsi que d'équipements spécifiques liés à la production sonore.
Les artistes non domiciliés à Rennes bénéficient d'un hébergement et d'un forfait journalier pour les repas.
Ils sont rémunérés à hauteur d'un montant qui est négocié en fonction du budget.

CONTACT

Damien SIMON, directeur artistique
74 Canal Saint-Martin, 35700 Rennes Métropole
T 09 53 84 45 42 E contact@bon-accueil.org
bon-accueil.org

SV La Paillette

ESPRIT DU LIEU
La Paillette est une maison des jeunes et de la culture dotée d'un théâtre. Elle se définit comme un pôle d'émulation artistique articulant programmation de spectacles, production et accueil en résidence, éducation artistique et culturelle, projets avec les habitants et pratique artistique.

DISCIPLINE.S
Théâtre et marionnettes.

MODE DE GESTION
Gestion par l'association La Paillette, affiliée à la FRMJC, conventionnée avec la Ville de Rennes et soutenue par la Région Bretagne et le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Les résidences durent généralement entre 5 et 10 jours et jusqu'à 3 semaines maximum.
Une attention particulière est portée aux artistes régionaux en développement.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les artistes en résidence peuvent disposer des locaux de la Paillette qui comprennent :
• 1 théâtre d'une capacité de 210 places avec un plateau de 14 x 12 x 5 m
• 3 studios de répétition de théâtre
• 1 studio de danse
• 5 salles d'activités.
Ils reçoivent une aide financière à la production et bénéficient de m'inscription de la Paillette dans le réseau de production et diffusion régional.
Salle équipée et staff technique.

CONTACT
Amélie ROUSSEAU, directrice adjointe
2 rue du Pré de Bris, 35000 Rennes
T 02 99 59 88 88 E communication@la-paillette.net
www.la-paillette.net

Au bout du plongeoir est un espace d'incubation, de tentatives, d'esquisses…

Dominique Chrétien
Responsable artistique et culturel

P² Au bout du plongeoir

ESPRIT DU LIEU
L'association Au bout du plongeoir a été créée dans une double perspective :
• proposer aux artistes des espaces et des temps d'expérimentation et de recherche
• susciter le côtoiement entre les artistes, d'autres chercheurs et les citoyens.
L'équipe offre donc un accompagnement artistique, humain et technique et souhaite provoquer les débats et rencontres avec les citoyens afin de leur permettre de comprendre les problématiques du secteur culturel.

DISCIPLINE.S
Pluridisciplinaire (arts, architecture, sciences humaines).

MODE DE GESTION
Gestion par l'association Au bout du plongeoir conventionnée avec Rennes Métropole, le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne et le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Sur invitation de l'association ou sollicitation des artistes, une trentaine de projets sont accueillis chaque année pour une durée moyenne de 10 à 15 jours, extensible en fonction des besoins.
Les résidences s'adressent aux artistes professionnels, locaux, nationaux et internationaux.
Les décisions sont prises au cours d'« assemblées poétiques » réunissant les membres fondateurs de l'association.
Les projets doivent correspondre à la philosophie du lieu placée sous le double signe de l'ouverture et du lien entre l'art et la société.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les artistes ont accès à :
• 1 étable de 150 m²
• 1 grange de 180 m²
• 1 manoir du XIVe de 150 m²
• 1 logis de 50 m²
• 1 espace au 1er étage de l'étable de 50 m².
Certains artistes, selon leurs projets, bénéficient d'un soutien financier.
Salle équipée.

CONTACT
Dominique CHRÉTIEN, responsable artistique et culturel
Domaine de Tizé, 35235 Thorigné-Fouillard
T 02 99 83 09 81 E plateforme@auboutduplongeoir.fr
www.auboutduplongeoir.fr/dotclear

P² Campement Dromesko

ESPRIT DU LIEU
La ferme du Haut-Bois, port d'attache du Théâtre Dromesko quand il n'est pas en tournée, par Rennes Métropole. Le Théâtre Dromesko met à disposition ses baraques et son matériel son/lumière lorsque cela est possible. Le lieu accueille des projets de toutes disciplines et ce à n'importe quelle étape de développement.

DISCIPLINE.S
Pluridisciplinaire.

MODE DE GESTION
Gestion par l'association Cabaret Théâtre Dromesko.
La Compagnie Théâtre Dromesko est subventionnée par Rennes Métropole, le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne et le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne et soutenue par la Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Sur sollicitation, le Campement Dromesko accueille des artistes professionnels, de toutes provenances en fonction des disponibilités.
Les décisions sont prises après rencontre entre les artistes et Igor et Lily.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Les artistes ont accès à :
- 1 salle de répétition de 60 m²
- 1 atelier fer et bois
- 1 atelier costume
- 1 baraque de 200 m²
- 1 baraque de 480 m²
- 1 parc lumière et son.

Un hébergement comptant 1 lieu de vie (cuisine, foyer) et 7 chambres dont 1 accessible aux personnes à mobilité réduite peut être mis à disposition.
Salle équipée.

CONTACT
Igor et Lily
Ferme du Haut-Bois, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande
T 02 99 35 35 60 E theatre.dromesko@orange.fr
www.dromesko.net

P² Les Ateliers du Vent

ESPRIT DU LIEU
Installés depuis 2007 dans une ancienne usine, les Ateliers du Vent sont un espace d'expérimentation et de recherche favorisant la pluridisciplinarité et le croisement des formes d'expression. Habité en permanence par un collectif d'artistes, réunis autour de la volonté de mutualiser ressources et compétences, le lieu accueille également des résidences. Par ailleurs, attaché à la diversité des publics, il interagit avec les habitants de son quartier à travers des activités s'articulant notamment autour de l'aménagement du territoire.

DISCIPLINE.S
Pluridisciplinaire (arts visuels, spectacle vivant…).

MODE DE GESTION
Gestion par l'association Les Ateliers du Vent conventionnée par la Ville de Rennes, et soutenue par le Département d'Ille-et-Vilaine et la Région Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Différentes modalités d'accueil en résidence sont proposées aux Ateliers du Vent :
- en 2016 et 2017, dans le cadre de l'appel à projet « place des containers », 4 artistes sont accueillis pour une durée de 1 à 2 mois pour effectuer une résidence dans un container aménagé
- chaque année, sur demande ou sur invitation, des artistes sont ponctuellement accueillis dans le cadre de résidences flexibles et de durées variables (de quelques jours à plusieurs mois) dans le bâtiment des Ateliers du Vent.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
2 ateliers non-attribués sont mis à disposition gracieusement dans le cadre des résidences ponctuelles sur invitation. L'accompagnement est variable en fonction des projets.

CONTACT
Stéphane GUIRAL
59 rue Alexandre Duval, 35000 Rennes
T 02 99 27 75 56 E coordination@lesateliersduvent.org
www.lesateliersduvent.org

(IN)terview

Benoît CANTETEAU et Céline CHALLET du Groupe Fluo accueilli en résidence au Manoir de Tizé

« Les lieux de résidence sont inspirants et dépassent le cadre de l'institution ». En quoi l'accompagnement en résidence est-il important pour vous ?

Une compagnie doit se déplacer, être toujours en mouvement et ne pas se fermer sur un territoire. L'accueil en résidence dépasse le cadre de la mise à disposition d'un lieu, un échange véritable se tisse lors de chaque rencontre. Cela nous confronte à différents ressentis et interprétations.

Comment votre projet artistique évolue-t-il au gré des lieux investis ? Les lieux de résidence et de création sont habités par les personnes qui les occupent. Celles-ci font preuve d'une véritable compréhension du procédé de création et insufflent leur énergie dans le travail des artistes.

Il y a là un enjeu de solidarité active dans le regard porté sur la création et le partage des réseaux qui va au-delà des financements : c'est un véritable accompagnement favorisant la maturation du projet. Ce sont donc des lieux inspirants qui dépassent le cadre de l'institution. D'où l'importance de choisir un lieu adapté à chaque étape de développement du spectacle.

→ **groupefluo.tumblr.com**

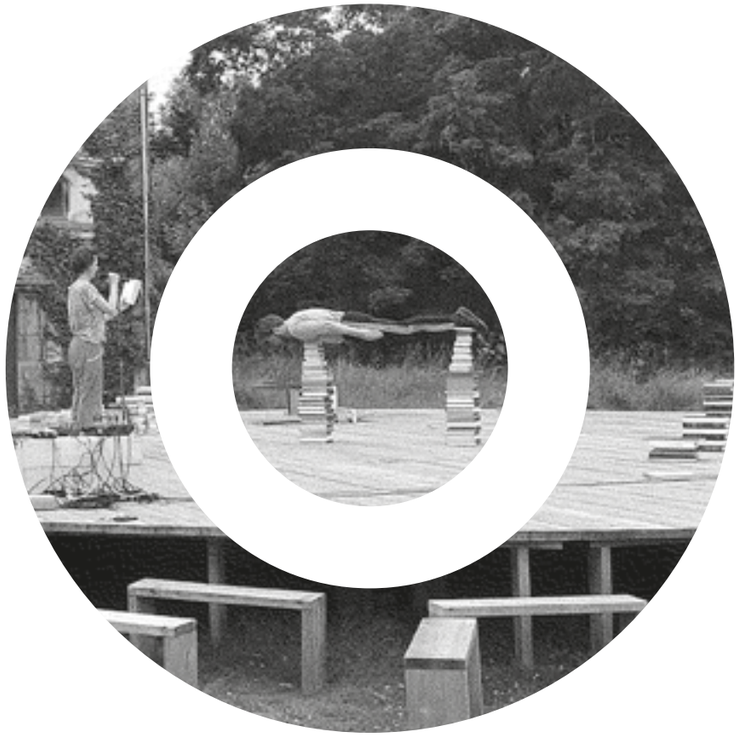

P² Le Pont des Arts

ESPRIT DU LIEU

Le Pont des Arts est un centre culturel pluridisciplinaire partageant ses activités entre la formation, la diffusion et la médiation. Il propose des résidences de création s'inscrivant dans un projet de diffusion au cours des saisons artistiques. Plus particulièrement, un « projet de soutien à l'émergence » a été initié il y a 3 ans. Avec l'accord des artistes, les résidences donnent lieu à des répétitions ouvertes, des sorties de résidence ou encore des ateliers.

DISCIPLINE.S

Pluridisciplinaire (danse, théâtre, musique, arts plastiques, écriture).

MODE DE GESTION

Centre Culturel en régie municipale directe soutenu par la Région Bretagne, le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne et l'ONDA.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Sur sollicitation des artistes ou commande de la direction artistique, le Pont des Arts accueille selon les saisons :
- 4 ou 5 équipes artistiques pour des résidences durant entre 1 et 3 semaines
- 1 ou 2 équipes artistiques pour des résidences longues s'étendant sur 1 ou 2 saisons plus particulièrement destinées aux jeunes chorégraphes et/ou metteurs en scène.

Les résidences s'adressent à des artistes confirmés ou émergents qui sont choisis en fonction de critères artistiques et financiers.
Une attention est portée à la rencontre avec le public pendant le temps de création.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les artistes accueillis ont accès aux équipements suivants :
- 2 studios de danse de 150 et 250 m²
- 1 théâtre de 300 places équipé d'un plateau de 9,80 x 7,40 m
- 1 grand théâtre de 670 places équipé d'un plateau de 9 x 11 m
- 1 salle de pratique collective de musique de 200 m².

Un hébergement en gîte ou en hôtel est possible dans certains cas.
Certains projets bénéficient d'un apport en coproduction.
Les artistes qui le souhaitent peuvent faire l'objet d'un accompagnement technique ainsi que d'un accompagnement administratif en fonction des besoins.
Salle équipée et staff technique.

CONTACT

Carole LARDOUX, directrice
Parc de Bourgchevreuil, 35510 Cesson-Sévigné
T 02 99 83 52 20 E pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr
pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr

Portée dans ses thèmes et ses expériences par la symbolique du voyage et maintenant un cap de lieu nomade, la Péniche offre des passerelles entre les arts, des traversées entre les territoires, une multiplicité de langages.

Annie Desmoulin, directrice de la programmation

P² La Péniche Spectacle • Théâtre du Pré Perché

ESPRIT DU LIEU

La Péniche Spectacle est un lieu de diffusion et de création, basée à Rennes l'hiver et itinérant sur les canaux bretons l'été. Elle défend un projet artistique exigeant, défini autour de la musique et des mots, qui vise à tisser des liens entre artistes, publics et acteurs culturels dans un climat de proximité et d'échange. De plus, la Péniche accompagne et « compagnonne » avec de nombreux artistes en coproduisant des créations, en coréalisant des spectacles, en les diffusant, en mettant en place diverses actions culturelles ou encore en accueillant en résidence de création leur travail.

DISCIPLINE.S

Pluridisciplinaire (théâtre, musique).

MODE DE GESTION

Gestion par l'association Péniche Spectacle soutenue par la Ville de Rennes, le Département d'Ille-et-Vilaine et la Région Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Chaque année, 3 à 4 projets faisant écho au projet de la Péniche Spectacle sont accompagnés ou coproduits. Les résidences durent en moyenne 3 à 15 jours et s'adressent à des artistes professionnels de la région qui sont principalement des artistes ou des compagnies avec lesquels le lieu « compagnonne » depuis un premier accueil en diffusion. Choisis en amont pour leurs projets, les artistes sont totalement libres de leurs choix et signatures artistiques au moment de la création.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Le mode d'accueil et d'accompagnement diffère d'un projet à l'autre. D'une simple mise à disposition du lieu, les artistes peuvent également faire l'objet de coproductions en numéraire.
Les artistes et compagnies ont accès à plusieurs équipements répartis sur 2 bateaux :

- 1 salle de spectacle d'une capacité de 70 places avec une scène de 4 m x 4 m et 2,30 m de hauteur, équipée en son et lumière
- un lieu de forum de 15 x 4,5 m et 2,60 m de hauteur.

Les apports en coproduction s'élèvent de 600 à 3500 €.
Salle équipée.

CONTACT

Annie DESMOULIN, directrice de la programmation
30 quai Saint-Cyr, 35000 Rennes
T 02 99 59 35 38 E penichespectacle@wanadoo.fr
www.penichespectacle.com/pages/la-peniche-spectacle-86.php

P² Le Volume

ESPRIT DU LIEU

Le Volume est un lieu atypique et intimiste qui accompagne tous types d'artistes, souvent au cours des premières étapes de création d'un projet. Il se donne pour mission d'accueillir les artistes au moment où ils en ont besoin et de leur offrir les meilleures conditions possibles de réalisation de leurs projets. Ceux qui le souhaitent peuvent ainsi bénéficier d'un regard extérieur et d'un soutien logistique.

DISCIPLINE.S

Pluridisciplinaire (théâtre, danse, musique).

MODE DE GESTION

Centre culturel municipal soutenu par le Département d'Ille-et-Vilaine et le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Le Volume accueille chaque année sur demande 6 à 7 artistes dont 2 à 3 sont coproduits.
La durée des résidences est variable en fonction des projets. En moyenne les résidences durent une semaine mais des partenariats sur 1 à 2 ans donnant lieu à plusieurs résidences d'une semaine dans l'année peuvent être mis en place.
Sont accueillis généralement des artistes émergents et prioritairement régionaux mais pas uniquement.
Les projets sont choisis en fonction de critères esthétiques d'une part, et de la motivation, du sérieux et de la structuration de l'artiste d'autre part.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les artistes accueillis ont accès à :

- 1 auditorium d'une capacité de 48 places
- 1 espace intitulé « la rue » situé sous la verrière.

Certaines créations font l'objet d'un pré-achat.
Des rencontres professionnelles sont organisées en vue de mettre les artistes en réseau avec d'autres partenaires culturels.
Salle équipée.

CONTACT

Morgane LE GALLIC, chargée du développement culturel
Avenue de la Chalotais, 35770 Vern-sur-Seiche
T 02 99 62 96 36 E accueil.volume@villevernsurseiche.fr
levolume.fr

P² Théâtre L'Aire Libre • Centre de Production des Paroles Contemporaines

ESPRIT DU LIEU

Véritable pôle des arts et de la parole, le Centre de Production des Paroles Contemporaines (CPPC) s'emploie à explorer les multiples facettes de la parole contemporaine à la croisée des chemins entre théâtre, chanson, poésie et récits de vie, documentaire et paroles débridées. Le CPPC est doté d'une saison théâtre, le Théâtre L'Aire Libre, d'un festival, Mythos et d'une cellule de production réunissant les moyens de la création et de la circulation des œuvres. Il se veut ainsi un lieu de fabrique et de résidence, une pépinière où les artistes et le public se rencontrent et se côtoient.

DISCIPLINE.S

Pluridisciplinaire (projets gravitant autour des arts de la parole : théâtre, chanson, musique, récit…).

MODE DE GESTION

Gestion par l'association Centre de Production des Paroles Contemporaines en délégation de service public avec la Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande.
Conventionnement avec le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne et le Ministère de la Culture – DRAC Bretagne.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Le Théâtre L'Aire Libre accueille chaque année en moyenne une vingtaine d'artistes émergents et professionnels, de toutes provenances, pour des durées généralement comprises entre 1 jour et 3 semaines.
Au cours des temps de résidence, des rencontres et avant-premières sont organisées pour partager les travaux en devenir et faire découvrir au public les coulisses des productions.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les artistes ont accès à :
• 1 salle de théâtre d'une capacité de 275 places et équipée d'un plateau de 12 x 15 m
• 1 salle polyvalente (pont lumière et régie possible)
• 1 studio de 50 m².
Une maison d'artistes de 6 chambres et 10 couchages permet d'héberger les artistes en cas de besoin.
Certains projets sont soutenus financièrement.
Salle équipée et staff technique.

CONTACT

Émilie AUDREN, directrice déléguée
Anaïs MOLLÉ, assistante de programmation et de production
2 place Jules Vallès, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande
T 02 99 30 70 70 E prog@theatre-airelibre.fr
www.theatre-airelibre.fr

Et aussi

La Ville de Rennes est dotée de grandes institutions culturelles, reconnues à l'échelle nationale et internationale, qui contribuent à l'attractivité et au foisonnement artistique du territoire, et peuvent également accueillir en résidence des équipes artistiques. Ces lieux accueillent par ailleurs les artistes en résidence dans le cadre de leur mission.

AV LA CRIEE

Place Honoré Commeurec, 35000 Rennes
T 02 23 62 25 10 E la-criee@ville-rennes.fr
www.criee.org

D CCN

Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne
38 rue Saint-Mélaine, 35108 Rennes
T 02 99 63 88 22 E info@museedeladanse.org
www.museedeladanse.org

L LA MAISON DU LIVRE ET DU TOURISME

4 route de Montfort, 35190 Bécherel
T 02 99 66 65 61 E maisondulivre@rennesmetropole.fr
becherel.com/cite-du-livre/maison-du-livre-et-du-tourisme

M L'UBU

1, rue Saint-Hélier, 35000 RENNES
T 02 99 31 12 10 E chloe.poisson@transmusicales.com
ww.ubu-rennes.com

SV TNB

Théâtre National de Bretagne
1 rue Saint-Hélier – CS 54007, 35040 Rennes Cedex
T 02 99 31 55 33 E info@t-n-b.fr
www.t-n-b.fr

P² CENTRE CULTUREL PÔLE SUD

1 rue de la Conterie, BP 37604, 35176 Chartres de Bretagne
T 02 99 77 13 24 E dir.artistique@ville-chartresdebretagne.fr
www.ville-chartresdebretagne.fr/le_centre_culturel_pole_sud.html

P² LE TRIANGLE

Boulevard de Yougoslavie, 35201 Rennes Cedex 2
T 02 99 22 27 27 E infos@letriangle.org
www.letriangle.org

Soutien à la création sur le territoire de Saint-Nazaire

Saint-Nazaire, territoire en mutation. Au côté des équipements structurants et rayonnants qui portent des propositions dans le spectacle vivant, les arts visuels, sonores, contemporains ; au côté et d'un tissu associatif dynamique et diversifié, les initiatives se multiplient dans une approche qui favorise l'expérimentation, le développement des savoir-faire, la prise en compte des singularités de la ville.

En réinterrogeant son projet culturel dans le cadre d'une large concertation (2016-2017) la ville a engagé une nouvelle étape déclinée en 5 orientations qui favorisent : le soutien aux créatifs, l'investissement de l'espace public, la relation entre les habitants et les artistes, l'intervention des créatifs dans la réalisation des projets, la prise en compte des patrimoines et des cultures scientifiques industrielles et techniques environnementales, ainsi que les Parcours Artistiques Culturels sur le territoire.

Cette nouvelle ambition se traduit notamment par la création d'ateliers d'artistes, de lieux intermédiaires, de dispositifs de soutiens aux créatifs avec la volonté de concevoir de nouvelles relations pour « travailler ensemble et autrement ». Il s'agit d'imaginer en lien avec les enjeux et les évolutions de la ville : les espaces de réalisation et d'expression, les formes de projets éphémères ou durables ; les interrelations entre : une ville aux multiples facettes (industrie, littorale, estuaire, marais), riche de la diversité de sa population.

Cette nouvelle ambition se traduira également par la réouverture en septembre 2020 des anciens Bains-Douches, rénovés en un espace ouvert de création, d'expérimentation et de transmission autour de formes pluridisciplinaires avec une dominante arts de la scène. Le projet portera une attention particulière aux formes de création solo et aux enjeux d'art et société. Co-direction Anne Guillou & Jeanne Menguy, artiste associé Stéphane Gornikowski / Vaguement Compétitifs.

Le rendez-vous est pris pour Saint-Nazaire, *une ville considérée comme inspirante par les artistes*.

AR Arts de la rue —
AP Arts plastiques 73
AV Arts visuels —
D Danse —
L Littérature 75
M Musique 76
SV Spectacle vivant 77
P² Pluridisciplinaire 78

AP Grand Café • Centre d'art contemporain

ESPRIT DU LIEU

Laboratoire d'expérimentation, le Grand Café privilégie la production de projets spécifiques. Il favorise plus particulièrement un soutien durable aux artistes à travers des résidences, leur permettant de construire des projets d'envergure souvent nourris par le territoire.
Le Grand Café soutient aussi la recherche théorique en accompagnant un doctorant en histoire de l'art contemporain sur le long terme.
Au gré des sollicitations et des rencontres, le centre d'art aide ponctuellement des commissaires d'exposition ou critiques d'art pour leurs projets d'écriture.

DISCIPLINE.S

Arts plastiques/arts visuels, théorie et histoire de l'art contemporain.

MODE DE GESTION

Gestion par le Grand Café – centre d'art contemporain, Saint-Nazaire.
Le centre d'art est un équipement de la Ville de Saint-Nazaire, il bénéficie du soutien du Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Pays de la Loire), du Conseil régional des Pays de la Loire et du Conseil départemental de Loire-Atlantique.

CRITÈRES D'ACCUEIL

- Résidence de recherche :
  Destinée aux doctorants en histoire de l'art contemporain. Sur invitation jusqu'en 2019 et sélection sur appel à candidatures à partir de 2019. Durée 2 ans.
  Inscription du sujet de thèse dans les problématiques du projet artistique « Générique et Spécifique » développé par Le Grand Café (récits de la ville, frontières, savoirs, modernité, mondialisation etc.). Sur la durée de l'accompagnement, des temps de diffusion ou de restitution des recherches sont obligatoires.
- Résidences de création :
  Sur sollicitation de la direction. Durée variable en fonction du projet (2 à 3 mois non continu). Ouverte aux artistes français et étrangers.
  Ces résidences se concrétisent par des expositions monographiques et de l'aide à la production d'œuvres.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- Pour toutes les résidences : mise à disposition d'un logement (recherche, écriture, prospection, travail sur le territoire).
- Pour les résidences de recherche et d'écriture : aide à la mobilité, droits d'auteur, publication de textes et à la fin de la résidence : publication d'un carnet restituant la recherche.
- Pour les résidences de création : rémunération, espace de travail, mise à disposition de matériel, aide à la production, déplacements liés au projet, accompagnement professionnel et technique de l'équipe.

Salle équipée et staff technique.

CONTACT

Sophie LEGRANDJACQUES, directrice
Place des 4 Z'horloges, 44600 Saint-Nazaire
T 02 40 73 44 00 E grand_cafe@mairie-saintnazaire.fr
www.grandcafe-saintnazaire.fr

AP Les Ateliers PCP

ESPRIT DU LIEU
Le Pôle de Création Partagée (PCP) est un lieu artistique de production et de création ayant vocation à apporter un support local aux artistes, en particulier à ceux en situation précaire, en leur offrant un lieu de travail, d'échanges et de rencontres. L'objectif est de mutualiser les ressources artistiques, professionnelles, administratives et matérielles pour propulser des projets, faciliter le montage des dossiers et la mise en réseau.

DISCIPLINE.S
Arts plastiques.

MODE DE GESTION
Gestion par l'association APO-33 soutenue par les Villes de Nantes et Saint-Nazaire, le Département de Loire-Atlantique, la Région Pays de la Loire et le Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire

CRITÈRES D'ACCUEIL
Le PCP accueille 9 artistes maximum pour une période d'une année renouvelable.
Il accueille également « sur projets » des artistes pendant des périodes plus courtes.
Un appel à candidature est lancé chaque année en fonction des ateliers disponibles.
Pour être sélectionnés, les artistes doivent :
• résider en Loire-Atlantique
• justifier d'un statut professionnel (n° de SIRET et affilié ou sociétaire de la Maison des Artistes ou de l'Agessa)
• être allocataire du RSA est une condition favorable.
Toutes les pratiques artistiques sont acceptées.
Chaque artiste doit présenter son travail au public ou proposer une action éducative ou sociale dans l'année.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
En échange d'une participation mensuelle aux frais de fonctionnement, les artistes disposent de :
• 8 à 10 ateliers (individuels et collectifs) variant entre 10 et 90 m²
• 1 espace d'essai (pour prototyper une réalisation en grandeur nature)
• 1 atelier de fabrication (machines, électronique, stockage)
• 1 grand espace extérieur d'environ 2 000 m².

CONTACT
Hélène CHEGUILLAUME, Coordinatrice des Ateliers PCP
7 chemin du Relais, 44600 Saint-Nazaire
T 02 51 89 47 16 E pcp@apo33.org
atelierspcp.fr

L Maison des Écrivains Étrangers et Traducteurs

ESPRIT DU LIEU
Depuis 1987, la Maison des Écrivains Étrangers et Traducteurs (MEET) est ouverte avec ce souci de maintenir dans la ville la présence de la littérature du monde entier, d'y élever des monuments de papier et de pensée. Les objectifs : donner un lieu et un espace de temps de création pour des écrivains étrangers pendant 2 mois. Suite à la résidence, proposer une publication bilingue. La MEET défriche la littérature étrangère contemporaine.

DISCIPLINE.S
Littérature étrangère.

MODE DE GESTION
Association loi 1901. Financement : Ville de Saint-Nazaire, Centre national du Livre, Conseil régional des Pays de la Loire, Conseil départemental de Loire-Atlantique, DRAC, Institut français.

CRITÈRES D'ACCUEIL
Écrivains publiés dans leurs pays.
Ils doivent résider à l'étranger.
Ils déposent leur candidature (biographie et bibliographie).
Le voyage est à leur frais.
6 écrivains sont accueillis chaque année.
Mode de sélection :
Un jury national, composé de traducteurs, directeurs de collections, écrivains, sélectionne 6 auteurs par an sur l'intérêt littéraire du projet.
L'institut français également membre du jury envoie l'information auprès des ambassades (en moyenne plus de 90 candidatures par an).

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Un grand appartement est mis à disposition et un vélo. Une bourse de 1 000 € par mois est versée au résident.
Aucune condition de langue.

CONTACT
Elisabeth BISCAY
1 boulevard René Coty – BP 94, 44602 Saint-Nazaire Cedex
T 02 40 66 63 20 E meetingsaintnazaire@gmail.com
www.meetingsaintnazaire.com

M Le VIP

ESPRIT DU LIEU

En tant que scène de musiques actuelles, le VIP est un lieu de diffusion mais aussi de réflexion favorisant la recherche et la création. Il propose ainsi des dispositifs adaptés à tous les niveaux de pratique et d'esthétiques. L'accueil au VIP implique un encadrement adapté avec du personnel qualifié en vue de permettre aux groupes de répéter dans les meilleures conditions possibles.

DISCIPLINE.S

Musiques actuelles.

MODE DE GESTION

Gestion par l'association Les Escales dans le cadre d'une délégation de service public signée avec la CARENE.
Conventionnement avec le Département de Loire-Atlantique, la Région Pays de la Loire et le Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Le VIP propose plusieurs dispositifs d'accompagnement spécifiques répondant à différents besoins :

- le dispositif SAS (suivi accompagnement scène ou studio) permet à des groupes de développer leur projet artistique en leur mettant à disposition des moyens professionnels pendant 7 à 8 jours. Ils bénéficient ainsi d'un temps de travail sur scène ou en studio en présence de 2 intervenants
- le dispositif « artistes en scène » permet à des groupes de travailler un set défini dans des conditions scéniques professionnelles avec un intervenant au sein d'une salle partenaire.

Le VIP accueille des groupes sur rencontre et présentation du projet. Ces résidences s'adressent plutôt à des artistes locaux mais aussi à des artistes régionaux et internationaux. Pendant 3 ou 4 jours, ceux-ci peuvent travailler sur leur mise en scène ainsi que sur la technique son et lumière.
Des résidences de création plus longues sont également envisageables.
Le VIP loue des studios de répétition.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les mesures d'accompagnement des artistes sont différenciées en fonction des projets et du niveau de développement des groupes.
Certains disposent simplement de locaux et bénéficient d'avantages en nature tandis que d'autres sont également coproduits.
Sont à disposition les locaux suivants :

- 1 salle entièrement équipée (mezzanine, club et scène)
- 3 studios de répétition
- 1 studio d'enregistrement
- 1 centre de documentation.

Salle équipée et staff technique.

CONTACT

Stéphane HEUVELIN, responsable musiques actuelles
Boulevard de la Légion d'Honneur, Alvéole 14 – BP 161, 44613 Saint-Nazaire Cedex
T 02 51 10 00 00 E contact@les-escales.com
www.levip-saintnazaire.com

SV Athénor • Centre National de Création Musicale

ESPRIT DU LIEU

Athénor, Centre National de Création Musicale, est un lieu de création et de diffusion qui accueille en résidence des musiciens, des compositeurs et artistes sonores qui aiment privilégier les croisements entre les disciplines. Confronter le travail de recherche avec le territoire et des habitants, via des rencontres et des échanges, imaginer des croisements avec des classes, des contextes de vie de la ville sont des préoccupations qui font partie de l'esprit des résidences à Athénor.
Athénor explore des relations avec les sciences, avec les paysages et les territoires, avec l'enfance.

DISCIPLINE.S

Musique et arts sonores, écritures…

MODE DE GESTION

Gestion par l'association Athénor, conventionnée et soutenue par la Ville de Saint-Nazaire et le Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire ; soutenue par le Département de Loire-Atlantique et la Région Pays de la Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL

À son invitation ou sur demande des artistes, Athénor soutient 2 à 3 projets de production et 5 à 10 projets d'accompagnement par an.
Le choix se fait au cas par cas en résonance avec le projet artistique de l'association.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Accueil en résidence, apport en production ou production déléguée en fonction des projets.

CONTACT

Brigitte LALLIER-MAISONNEUVE, directrice
82 rue du Bois Savary, 44600 Saint-Nazaire
T 02 51 10 05 05 E theatre@athenor.com
www.athenor.com

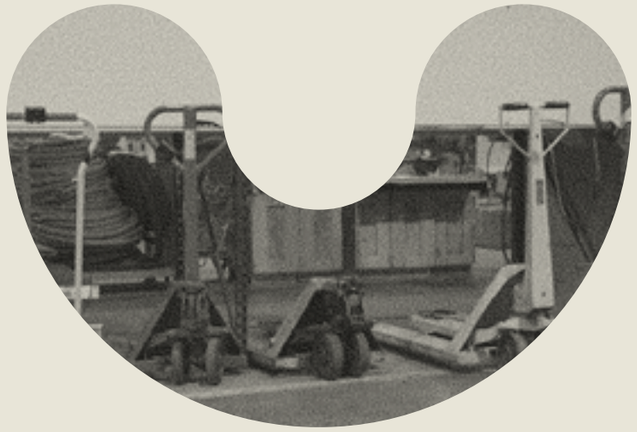

P² Centre de Culture Populaire

ESPRIT DU LIEU

Le Centre de Culture Populaire est une association inter-Comités d'Entreprises de la région nazairienne.
Il est animé par une triple préoccupation :

- donner aux salariés l'occasion de rencontrer dans la durée des artistes, leurs œuvres et des démarches artistiques
- permettre à des artistes de rencontrer les réalités du monde du travail et d'en nourrir leur univers de création
- construire la rencontre autour du travail entre artistes et salariés d'entreprises.

Chaque résidence est l'occasion de permettre le démarrage d'une création personnelle de l'artiste et la mise en place, dans les entreprises impliquées dans le projet, d'une démarche artistique ouverte aux salariés.

DISCIPLINE.S

Pluridisciplinaire (écriture et image : cinéma, photographie, arts plastiques).

MODE DE GESTION

Gestion par l'association Centre de Culture Populaire soutenue par la Ville de Saint-Nazaire, le Département de Loire-Atlantique, la Région Pays de la Loire et le Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Les résidences concernant alternativement le livre et l'écriture d'une part et l'image d'autre part.
Un artiste par an au plus est accueilli sur une période d'environ 6 mois avec une présence régulière n'excédant pas une semaine par mois.
Chaque résidence est construite autour d'une thématique particulière (le temps au travail, le genre et le travail, le travail en horaires décalés, etc.).
L'artiste est choisi en fonction de sa capacité et/ou de son intérêt à investir cette problématique et de la nature de sa démarche.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Le Centre de Culture Populaire assure les conditions d'hébergement et prend en charge les frais de déplacement des artistes.
Une aide financière s'élevant en moyenne à 5 000 € est accordée.

CONTACT

Anne TESSIER, animatrice lecture/écriture
Serge LE GLAUNEC, animateur image
16 rue Jacques Jollinier, 44600 Nantes
T 02 40 53 50 04 E contact@ccp.asso.fr
http://www.ccp.asso.fr

P² Les Abeilles

ESPRIT DU LIEU

Le « cargo-ruche » Les Abeilles peut être catégorisé parmi les « Tiers-lieux ». Il se nourrit des rencontres et des échanges avec les sédentaires de son environnement proche et de l'apport fournis par les voyageurs d'autres horizons. Ici, nous expérimentons la fabrication d'un « miel de territoire ». L'objectif qui prédomine à travers ce « lieu de courtoisie », est l'affirmation de la relation entre le corps qui habite la ville de manière permanente ou éphémère (l'habitant, le touriste) et le corps habité (le paysage, le territoire).

DISCIPLINE.S

Toutes formes peuvent être accueillies en tenant compte des contraintes techniques du lieu (formes plastiques, vivantes, numériques…).

MODE DE GESTION

Les Abeilles est une structure associative de statuts loi 1901. La structure fonctionne en autonomie financière, à partir des recettes issues de l'hébergement.

CRITÈRES D'ACCUEIL

La sélection des projets artistiques accueillis se fait en fonction des coups de cœur des membres actifs de l'association et de leur concordance avec les recherches-actions entreprises par Les Abeilles toute l'année.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Le fonctionnement de la Salle des Machines comme lieu ouvert d'expérimentation artistique, est modulaire et évolutif en fonction des besoins des structures accueillies, et des possibilités techniques et humaines qu'offre le lieu. Les espaces peuvent être loués ou mis à disposition selon la nature de la production, en se basant sur l'échange et la justesse dans la réciprocité des apports. L'association Les Abeilles 44 louant l'ensemble du dispositif à un propriétaire privé, la notion d'équilibre financier ne doit donc pas être occultée dans l'étude des projets accueillis.
Le lieu se compose de 3 parties :

- le Château propose de l'hébergement pour un tourisme alternatif. Il accueille également des habitants à l'année, et des artistes en résidences. Il se compose d'un dortoir, de chambres individuelles et d'appartements meublés
- la Salle des Machines est 1 atelier de 170 m² sur 3 niveaux (fosse, mezzanine et plateau central) permettant l'expression libre et l'expérimentation artistique dans une recherche dynamique de territoire
- le Château et la Salle des Machines sont reliés par Le Deck, une cour intérieure de 200 m² ouverte sur la rue de l'écluse et permettant les rencontres entre le public passant et les hôtes en résidence.

CONTACT

Laëtitia CORDIER, direction et programmation
3 rue de l'Écluse, 44600 Saint-Nazaire
T 06 42 01 22 73

P² Le Théâtre Simone-Veil

ESPRIT DU LIEU

La scène nationale de Saint-Nazaire, récemment renommée Le Théâtre Simone-Veil, est un Théâtre et un Cinéma. Le Théâtre a une mission de diffusion, de production et d'éducation artistique et culturelle. En tant que scène nationale, il soutient la création contemporaine, que ce soit dans le secteur du spectacle vivant ou celui du cinéma. Côté Théâtre, ce sont environ 50 spectacles qui sont accueillis chaque saison. Des artistes y sont aussi invités en résidence, de recherche ou de création, et concoctent des rendez-vous singuliers avec les habitants sur le territoire. Côté Cinéma, le Jacques tati est classé Art et Essai, labellisé Jeune Public, Recherche et Découverte, Patrimoine et Répertoire et accueille les dispositifs scolaires d'éducation à l'image.

DISCIPLINE.S

Pluridisciplinaire (théâtre, danse, cirque, musique).

MODE DE GESTION

Le Théâtre Simone-Veil est une association loi 1901, soutenue par la Ville de Saint-Nazaire, le Département de Loire-Atlantique, la Région Pays de la Loire et le Ministère de la Culture – DRAC Pays de la Loire.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Critères d'accueil

Les accueils au Théâtre de Saint-Nazaire sont le fruit d'une coconstruction mais surtout d'une rencontre artistique et esthétique.

Pour les 2 saisons à venir (2019-2021) :

- 3 artistes associés sont accueillis pour une durée de 3 ans au cours de laquelle leurs œuvres seront diffusées, leurs nouvelles créations seront accompagnées et des projets de sensibilisation avec le public seront imaginés
- d'autres artistes, qu'ils soient régionaux, nationaux ou internationaux, sont aussi accueillis, plus ponctuellement, pour expérimenter et créer, pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les artistes ont accès à une salle de création dédiée aux résidences ou peuvent utiliser le grand plateau d'une superficie de 450 m².

Le Théâtre accompagne plusieurs projets en production chaque année, notamment les créations des artistes associés.

Les artistes bénéficient également de l'accompagnement de l'équipe technique et disposent le plus souvent d'un logement.

Salle équipée et staff technique.

CONTACT

Béatrice HANIN, directrice
Rue des Frères Pereire BP150 – 44600 Saint-Nazaire
T 02 40 22 91 40 E direction@letheatre-saintnazaire.fr
http://www.letheatre-saintnazaire.fr

P² Projet Neuf

ESPRIT DU LIEU

Le Projet Neuf se conçoit comme un atelier d'ateliers : il imagine et structure un « libre-lieu » interdisciplinaire dédié à la création contemporaine et aux pratiques de projet (plasticiens, musiciens, cinéastes, architectes, écrivains, etc. et de tous domaines ; environnement, logiciel libre, secteur de recherches, pratiques du quotidien, etc.). C'est un lieu artistique ouvert à tous les contextes, notamment locaux et à différentes échelles : des dynamiques vivantes sociales, historiques, géographiques, architecturales, environnementales.

Il offre des espaces et du temps de recherches, d'expérimentations, de ressources et de possibilités de croisements. Ainsi le Projet Neuf souhaite produire par la mutualisation un vivier artistique afin de favoriser l'émergence de projets inédits. Il vient compléter et nourrir l'action des structures de diffusion, de production et de programmation. Le Projet Neuf est installé sur le site du Moulin du Pé à Saint-Nazaire.

DISCIPLINE.S

Tout projet artistique interdisciplinaire et toutes disciplines ou formes dédiés à la création contemporaine.

MODE DE GESTION

Le Projet Neuf est une association collégiale (loi 1901) à but non lucratif créée en avril 2017 par 12 artistes fondateurs et administrée par les membres actifs. Le P9 organisé en cogestion, gère un libre-lieu d'ateliers.

CRITÈRES D'ACCUEIL

Le P9 accueille sans sélection tous types de propositions qui peuvent et désirent s'inscrire dans des expérimentations de création et de questions contemporaines. Toute proposition est autonome et s'autogère. Une simple visite ou demande peut déclencher une résidence de projet ou de proposition.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

En contrepartie de la présence en atelier dans le bâtiment loué par l'association, l'accès à toutes les ressources est ouvert que cela soit en termes d'espace (planning), d'échanges et de participation au projet P9, de ressources matérielles, etc. Une contribution mensuelle aux charges communes est requise (montant modique). Une coordination sur place fait le relais entre toutes les initiatives.

CONTACT

Régine FERTILLET, coordinatrice
T 06 84 35 91 14 E regine@projetneuf.cc
wiki.projetneuf.cc/doku.php

l’artiste au sein d’un territoire ;

ouvert à de nouvelles coopérations avec d’autres artistes en mobilité, ouvert au partage au public ;

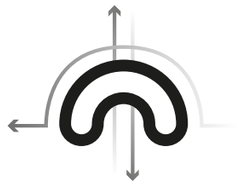

créant des ponts, des résonances entre la pluralité des pratiques, la diversité des esthétiques et valorisant le maillage et le dynamisme culturel des territoires.

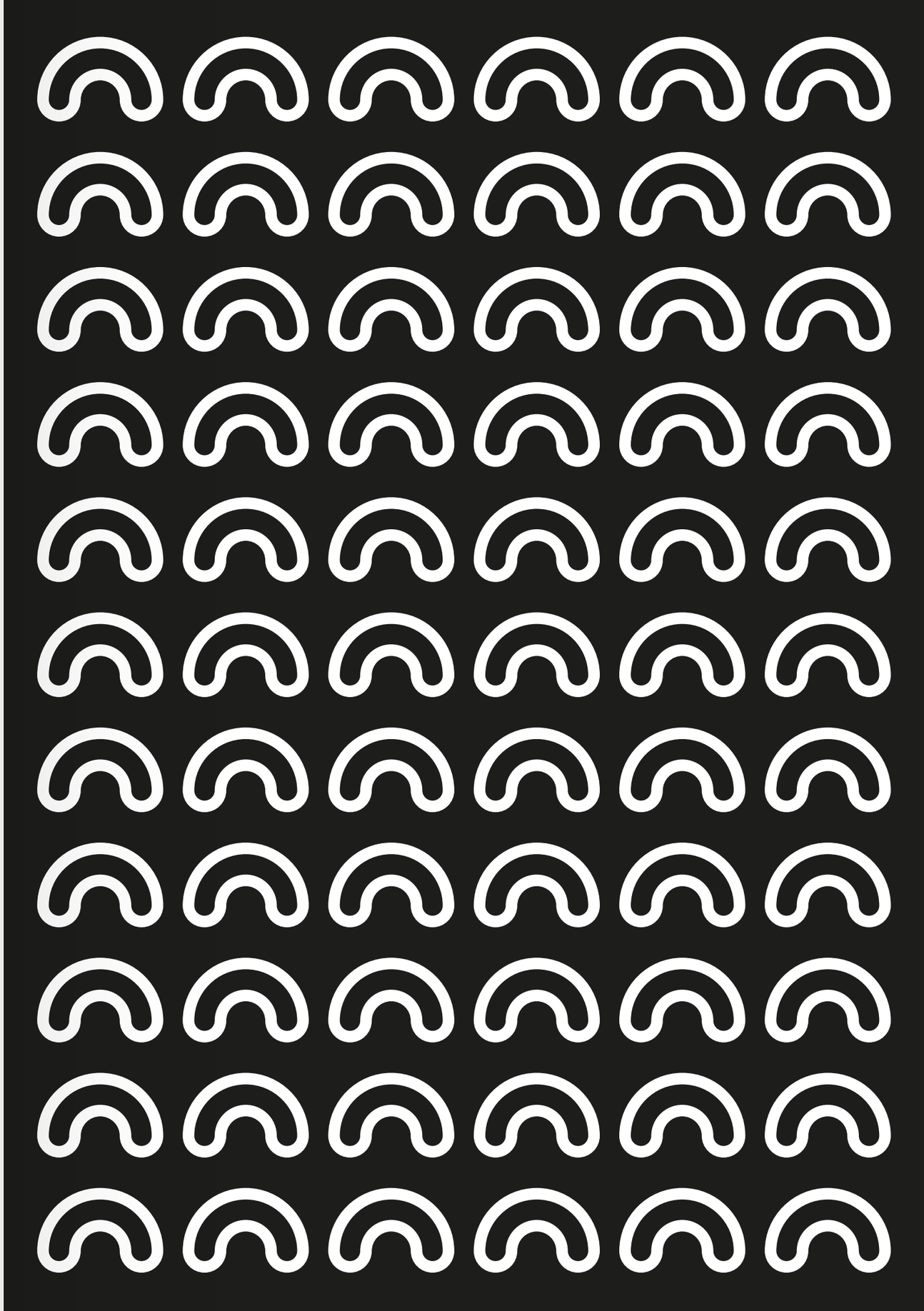

Conception & coordination : Pôle métropolitain Loire-Bretagne • Avec la contribution des directions de la Culture la Ville d'Angers, de Brest Métropole & Ville, de la Ville de Nantes, de la Ville de Rennes & de Rennes Métropole et de la Ville de Saint-Nazaire
Graphisme : deuxpointdeux.com

Photos :
ANGERS • Page 07 : François Serveau – Page 08 : Catherine Jouannet – Page 12 : Jordane Chaillou – Page 13 : SA20 – Page 14 : EPCC Anjou Théâtre
BREST • Page 19 : lefourneau.com – Page 20 : Élise Fournier – Page 23 : Jean-Yves Guillaume – Page 24 : Julie Lefèvre – Page 27 : Gilles Apap
Page 29 : Frédéric Desmesure NANTES • Page 31 : Mire – Pages 34 : Bastien Capela – Page 35 : Henri Brauner – Page 37 : Batiskaf – Page 38 : Ville de Nantes – Page 39 : Patrick Garçon – Page 42 : Ateliers de Bitche – Page 45 : MQ des Dervallières – Page 47 : Maison des Confluences
RENNES • Page 51 : André Morin – Page 56 : Gérard Payelle – Page 58 : Gwendal Le Flem – Page 59 : Hazul Luzah Page 60 : Candice Hazouard
Page 63 : Erick Deroost – Page 67 : L. Pailler SAINT-NAZAIRE • Page 73 : Marc Domage – Page 74 : Atelier PCP – Page 75 : Ferrucci
Page 77 : Eric Sneed – Page 78 : Serge Lhermitte – Page 79 : Laétitia Cordier – Page 80 : Dominique Marcel Toutes autres photos : DR

Tous les efforts ont été faits pour créditer correctement les auteurs et contacter la source et/ou le détenteur des droits de chaque image.

Imprimé en France.

Téléchargeable sur
polemetropolitainloirebretagne.fr

Ce cahier vise à mettre en valeur la diversité et la complémentarité des offres de résidence et à susciter des coopérations entre artistes, structures et projets dans l'espace Loire-Bretagne. Il s'adresse donc aux artistes et à ceux qui les accompagnent, qui y trouveront les informations et contacts utiles à bâtir leur parcours professionnel et artistique.

Réalisé avec le concours de :

angers loire métropole
communauté urbaine

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

Nantes Métropole

METROPOLE
vivre en intelligence
Rennes

CARENE
Saint-Nazaire agglomération